



JOYEUSES FÊTES À
TOUS NOS LECTEURS
ET ANNONCEURS!

Photo Benoît Bilodeau



POUR MARIE-ÈVE,
«SAINT-EUSTACHE,
C'EST LA MAISON!»

Photo André Roy - R



L'EUSTACHOIS QUI A PARCOURU
PLUS DE 40 000 KM

ALAIN BOULIANNE A FAIT LE TOUR DU MONDE À LA COURSE

PAGE 4



Centre
orthopédique
JULIE LAROUCHE

Contactez-nous
pour plus
d'informations

En tant que **SERVICE ESSENTIEL**
nous sommes ouvert sur rendez-vous seulement
OUVERT 28,29,30 DÉCEMBRE ET 4 AU 11 JANVIER

CENTREORTHOPEDIQUEJL.COM 495, Arthur-Sauvé, St-Eustache J7P 4X4 450 983-7705 info@centreorthopediquejl.com



LE MEILLEUR PRIX GARANTI*

NOS MAGASINS SERONT TEMPORAIREMENT FERMÉS MAIS
NOS CONSEILLERS SONT LÀ POUR VOUS
APPELEZ-NOUS

Lachine 514-637-5837

Châteauguay 450-692-1040

Saint-Eustache 450-473-2757

- OU -

VISITEZ WWW.DOMON.COM



Clavardage sur notre site



Messengerie Facebook en tout temps

PROFITEZ DE LA FOLIE BOXING DAY EN LIGNE!

OBTENEZ
20%
DE RABAIS
ADDITIONNEL
SUR NOS MEUBLES
ET MATELAS

OBTENEZ DES RABAIS
ADDITIONNELS
15% SUR UN TRIO
OU
10% SUR UN DUO
D'ÉLECTROMÉNAGERS
DE MÊME MARQUE

Ø PAIEMENT
Ø INTÉRÊT
PENDANT 1 AN
VOIR DÉTAILS ET CONDITIONS EN MAGASIN

OU
JUSQU'À
60 MOIS
POUR SUIVRE VOS ACHATS*

SEULEMENT
998\$
LIT ÉLECTRIQUE
AVEC MATELAS

SUPPORT MURAL
GRATUIT
À L'ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR



Lit avec base
électrique



Tout module



7 pouces
d'ajustement



Fait au Québec

EN 2021, À SAINT-EUSTACHE UN **GEL COMPLET** DES TAXES FONCIÈRES ET DE SERVICES

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Avec pour objectif de donner un répit aux contribuables et un élan à la communauté d'affaires, les élus de Saint-Eustache ont adopté, pour 2021, un budget comportant un gel complet des taux de taxes pour tous les secteurs, résidentiel, commercial, industriel et agricole, tout comme de la tarification des taxes de services. Même certains contribuables bénéficieront d'une baisse de leur compte de taxes.

«Je sais que l'année a été difficile pour nous tous, sur plusieurs plans. Certains d'entre nous ont été plus durement impactés. Je pense à nos gens d'affaires, à nos commerçants, à tous ceux et celles qui ont subi des pertes financières, qui ont perdu leur emploi, qui ont vu leurs projets mis sur pause ou annulés [...] Toutefois, cette crise aura une fin, et nous avons travaillé dans l'optique de favoriser une solide relance économique, tout en nous assurant de demeurer solidaires des citoyens et respectueux de la capacité de payer de l'ensemble des contribuables», a déclaré, d'entrée de jeu, le maire Pierre Charron, en présentant, le mercredi 16 décembre dernier, en séance extraordinaire, ce budget 2021 pour adoption; un budget se chiffrant à 84,9 M\$ qui a pour thème «pour une relance solidaire».

Si le gel l'ensemble des taxes vaut pour tous, les contribuables qui résident dans la zone urbanisée desservie par les réseaux d'égouts et d'aqueduc, appelée la «zone blanche», auront aussi droit, eux, à une baisse de leur compte de taxes, soit 38,45 \$ (- 1,43 %) de moins qu'en 2020 pour une maison de valeur moyenne de 274 700 \$.

Également, les tarifs exigés pour les activités offertes par la Ville (sports, cul-

ture, loisirs, cours, camps de jour et autres) sont gelés pour 2021.

«Deux faits expliquent que nous ayons réussi ce tour de force, en dépit du contexte que nous traversons. D'abord, en raison du fait que la taxe «secteur», liée aux réseaux d'aqueduc et d'égouts diminue, parce que certains règlements d'emprunts sont soit terminés ou qu'à leur échéance, ils ont été renégociés à des taux plus bas. Deuxièmement, grâce à l'aide gouvernementale accordée aux villes en raison de la pandémie», de préciser M. Charron dans son allocution.

LES PROJETS POUR 2021

Même si les taxes demeureront les mêmes qu'en 2020, cela n'empêchera pas l'administration du maire Charron de mettre de l'avant certains projets, à commencer par l'adoption d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques, qui se déclinera en plusieurs volets, dont un nommé «Canopée», avec comme premier action la plantation 500 nouveaux arbres dans les parcs et les emprises de la ville.

Deux nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques seront, en outre, installées, précisément dans le Vieux-Saint-Eustache et au parc Boisé des Moissons.

La Ville prévoit, par ailleurs, voir à la création d'une zone d'innovation agricole, via un projet d'agriculture durable et écologique; procéder à la refonte de son plan d'urbanisme; et initier plusieurs projets et activités afin d'animer le Vieux-Saint-Eustache avec, notamment, le retour du marché public l'été prochain et la mise en place d'un marché de Noël pour décembre 2021.

Enfin, la Ville entend aménager un stationnement non asphalté de 100 places adjacent au parc Nature, un stationnement et un quai, pour un site de lo-



Le maire de Saint-Eustache, Pierre Charron.

cation d'embarcations non motorisées au parc Boisé des Moissons, une patinoire permanente au parc Clair Matin; et procéder à un prolongement majeur du réseau cyclable.

DES ÉLUS RÉSOLUMENT OPTIMISTES

«Comme vous voyez, nous sommes résolument optimistes. Parce que la période morose que nous traversons aura une fin.

L'espoir est vraiment permis. Nous devons continuer d'avancer et de construire et c'est ce à quoi nous nous sommes attelés en élaborant ce budget. Nous sommes confiants que les mesures du budget 2021 contribueront à assurer notre avenir collectif», de conclure M. Charron.

Notons que les éléments du budget 2021 peuvent être consultés sur le [www.saint-eustache.ca].



Sercan

C'est le 9 décembre dernier que le journal l'Éveil remettait un chèque de 1850 \$ à la Fondation Sercan, maison de soins palliatifs. Merci à nos clients qui ont été présents dans nos pages du journal durant 4 semaines, sans vous cette remise n'aurait pas été possible.



Voici les noms des gagnants de la loterie Jean-Guy-Lefebvre

- 1^{er} prix #3369 Christopher Flint, un premier prix record de 5 000 \$
- 2^e prix # 7412 Gaetane Messier
- 3^e prix # 4113 Julien Lauzon
- 4^e prix #7204 Erwan Guegan
- 5^e prix #5551 Francis Labrie
- 6^e prix #3859 Guy Magny
- 7^e prix # 1240 Patrice Vermette
- 8^e prix #4629 Francine Martin

Nous remercions les vendeurs de tous les billets ainsi que les acheteurs pour la réussite de cette belle activité de financement. C'est 8766 billets qui ont été vendus !

864198_67957_1



Alain Boulianne a, bien évidemment, célébré comme il se doit ce 40 000^e km de course à pied franchi au mois d'octobre dernier devant sa résidence de Saint-Eustache.

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Peu de personnes peuvent se vanter d'avoir effectué l'équivalent du tour du monde à la course à pied. C'est pourtant l'exploit qu'a réussi Alain Boulianne lorsqu'il a franchi, en octobre dernier, son 40 000^e km de course, au terme d'un 51^e marathon qui s'est terminé (c'était planifié à l'avance!) tout juste devant sa résidence de Saint-Eustache.

Car, 40 000 km, précisons-le, c'est l'équivalent de la circonférence de la planète Terre qui mesure plus précisément, n'étant pas tout à fait ronde, 40 075 km à l'équateur ou 40 007 km passant par les pôles, selon les calculs effectués par des mathématiciens et des physiciens.

Il faut, bien sûr, être un véritable passionné pour accumuler un tel kilométrage et Alain Boulianne l'est assurément, comme en font foi les 51 marathons qu'il a effectués à ce jour, dont un mémorable 42,2 km en Grèce, de la ville de Marathon jusqu'au mythique stade d'Olympie, à Athènes.

UNE PASSION AVEC UN GRAND «P»

«C'est une passion avec un «P» en lettre majuscule; une histoire d'amour entre moi et la course», reconnaît sans détour Alain Boulianne pour qui tout a commencé en 1982, à l'âge de 19 ans, alors qu'il décidait, avec un ami, de s'inscrire au Marathon de Montréal, à une époque où la course à pied était des plus populaires.

«À l'époque, ça faisait un peu plus d'un an que je m'étais joint aux Forces armées canadiennes, à Saint-Jean d'Iberville. Mon entraînement de base était complété et j'avais un peu de temps libre. J'étais en forme. Mon ami et moi, on se cherchait un défi et, sans trop savoir dans quoi on s'embarquait, en pensant qu'avec un peu d'entraînement, on avait ce qu'il fallait pour effectuer un marathon. Et il est arrivé ce qui est arrivé, cela a été très, très, très difficile. J'ai quand même complété le marathon tant bien que mal, mais j'ai aussi appris. La même année, j'ai fait le Marathon de Chicoutimi, et là, ça a été beaucoup mieux. Après, c'est devenu une drogue. Plus t'en fais, plus tu veux en faire», se remémore, encore amusé par ses débuts, ce

UN PASSIONNÉ DEPUIS L'ÂGE DE 19 ANS UN **TOUR DU MONDE** À LA COURSE À PIED POUR ALAIN BOULIANNE

natif d'Arvida, au Saguenay, qui réside à Saint-Eustache depuis 12 ans.

DES KM SOIGNEUSEMENT CONSIGNÉS

Au fil des années, évitant les blessures majeures, l'homme qui approche les 58 ans a donc pratiqué la course à toutes les sauces possibles ou à peu près. Il a notamment couru 100 km sans arrêt pendant 13 heures 1/2 lors d'un Relais pour la vie à Deux-Montagnes, porté 50 livres de sable sur ses épaules au «15 km des Pichous à Chicoutimi», effectué des courses en forêt, pris part aux 22 marathons à Québec (il n'en pas manqué un), un fait d'armes que détiennent seulement 17 autres coureurs. Ou tout simplement couru dans son patelin ou dans la région immédiate. Aucune température ne l'arrête, même à moins 40 degrés!

Tous les kilomètres parcourus ont soigneusement été notés selon un plan de valorisation de l'activité physique des Forces armées canadiennes et qu'il a adapté pour la course à pied. «Un km équivalait à un point; en les accumulant, on avait droit à des certificats que nous remettait un commandant ou un général. Lorsque j'ai quitté les Forces armées, j'ai conservé ce système. J'avais alors à peu près 20 000 km d'accumulés. C'est pour ça que les 40 000 km sont répertoriés; ce n'est pas de l'a peu près», d'expliquer le marathonnier.

Parmi toutes ces courses, il y a évidemment celle – son 50^e marathon – effectuée le 19 novembre 2019, en Grèce, dont il garde un souvenir impérissable, malgré la difficulté du parcours.

«Disons que je me suis payé la traite! Il y avait des coureurs provenant de nombreux pays arborant leurs couleurs,

comme je l'ai fait moi-même. Je dois avouer que j'ai pensé à plein de choses en courant, à tout ce bagage accumulé, aux mille et un sacrifices de ma femme, à mon père décédé, qui aurait bien aimé me voir, à ma mère. Cela a été un moment magique qui a passé très vite», se remémore l'Eustachois, avec encore la chair de poule sur les bras en évoquant ce périple.

COURSE DES PÈRES NOËL ET AUTRES PROJETS

Alain Boulianne, c'est aussi le visage de la Course des pères Noël dans les rues de Saint-Eustache qui, n'eût été la COVID-19, aurait été tenue pour une 13^e année de suite, à la mi-décembre. «Chaque année, entre 100 et 150 coureurs et coureuses, tous costumés en habit de père Noël, courent 6 km pour les grands pères Noël et 1 km pour les petits Lutins. Lors des deux dernières éditions, la course s'est associée au Fond de la vulnérabilité de Saint-Eustache, en partenariat avec les policiers de Saint-Eustache, raconte-t-il, disant apprécier les facilités mises en place pour les coureurs par sa ville d'adoption.

Ce tour du monde maintenant complété, Alain Boulianne n'a pas pour autant – c'est un passionné, ne l'oublions pas – l'intention de cesser de courir. Il a d'autres projets en tête, comme parcourir la distance entre Mont-Laurier et Saint-Eustache (environ 200 km), en compagnie de son bon ami Gilles Gosselin, en alternant course et vélo aux 10 km; ou encore se rendre à la course en Gaspésie, via la route 132.

«Pour moi, c'est un mode de vie. Ce n'est pas une corvée. Je cours pour le plaisir», de conclure un Alain Boulianne qui, soyez en sûr, en aurait encore long à raconter.

L'ÉVEIL

leveil.com

Membre du GROUPEJCL

53, rue Saint-Eustache,
Saint-Eustache
Québec J7R 2L2
Bureau d'affaires: 450 472-3440
Petites annonces: 450 974-2244
Télec.: publicité: 450 472-1638
Télec.: rédaction: 450 473-1629
Site Internet: www.groupejcl.com

Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes inc.
Pour couvrir son territoire complètement,
L'ÉVEIL distribue toutes les semaines:

6 963	exemplaires à Deux-Montagnes
17 874	exemplaires à Saint-Eustache
7 259	exemplaires à Sainte-Marthe-sur-le-Lac
2 457	exemplaires à Saint-Joseph-du-Lac
2 004	exemplaires à Pointe-Calumet
1 210	exemplaires à Oka
695	exemplaires à Saint-Augustin
590	exemplaires à Saint-Benoît
143	exemplaires en dépôt

Nombre d'exemplaires au 23 décembre 2020
39 052 EXEMPLAIRES CERTIFIÉS

Fondateur: Jean-Claude Langlois • Président-Éditeur: Serge Langlois • Directeur général: Pierre-Marc G. Langlois • Conseil d'administration: Claude Langlois, Michel Langlois, Serge Langlois • Directeur de la production: Yves Bourbonnais • Assistante: Michèle Giroux • Directeur du contenu: Christian Asselin • Adjoint au directeur du contenu: Benoît Bilodeau • Journalistes: Claude Desjardins, Nicolas Parent • Rédactrice publicitaire: Geneviève Blais • Photographe: Yves Déry • Publicitaire: Marjolaine Hubbert • Coordonnatrices aux ventes internes: Caroline Black, Mélanie Lemay

L'ÉVEIL est lithographié par l'Imprimerie Transmag et publié par Les Éditions Blainville-Deux-Montagnes. Toute annonce, grande ou petite, est acceptée par L'ÉVEIL. Cependant, le journal dégage sa responsabilité au-delà du coût de l'annonce, en cas d'erreur ou d'omission. La reproduction des annonces et des nouvelles de ce journal est interdite. Distribution Blainville-Deux-Montagnes, distributrice de circulaires, ne peut être tenue responsable, pour un montant supérieur au coût du contrat, des dommages résultant d'un incendie, d'une inondation ou d'autres avaries. «Société canadienne des postes - Envois de poste, publication, contrat de vente n° 0109584»



CONCERT DE NOËL VIRTUEL LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT **SE** **POURSUIT** À ARTHUR- VAILLANCOURT

Christian Asselin
casselin@groupejcl.ca

Ce n'est pas parce que le Québec est sur pause en raison de la pandémie que les élèves de l'école Arthur-Vaillancourt de Sainte-Thérèse ne jouent plus de leurs instruments. Au contraire, ils sont actuellement en pleine préparation du concert virtuel qu'ils offriront sur le Web du 21 décembre au 4 janvier.

«Nous tentons, malgré les circonstances, de vivre notre quotidien le plus normalement possible. La musique est encore au cœur de nos apprentissages», insiste Lysanne Gagnon, directrice de l'école Arthur-Vaillancourt, qui peut heureusement compter sur le soutien financier de la Fondation Au Diapason, et ce, depuis nombre d'années.

Cette dernière, présidée cette année par Roseline Marchand, défraie les coûts d'entretien et de remplacement des instruments, tels pianos et violons, utilisés par les quelque 255 élèves de cette école primaire à vocation musicale qui accueille des jeunes originaires de partout dans les Basses-Laurentides.

«Pour vous donner une idée des coûts, de dire Mme Marchand, un jeune qui grandit changera de violon trois fois au cours de ses études primaires. Et uniquement l'entretien des violons, changer des cordes qui brisent ou les archets, coûte environ 15 000 \$ par année. C'est important comme frais!».

On doit aussi mettre environ 15 000 \$ de côté chaque année en prévision du remplacement des pianos qui se fait aux sept ans, précise Roseline Marchand.

EN CAMPAGNE

Le 2 décembre, le conseil d'administration de la Fondation Au Diapason lançait sa campagne de financement 2020-2021. Elle a pour objectif d'amasser 70 000\$. On compte énormément sur la présentation du concert virtuel pour atteindre cet objectif.

«Plus de 50% de nos revenus dépendent de la tenue d'événements-bénéfices. Notre

concert de Noël a toujours été notre plus important événement. Le fait de ne pouvoir le présenter comme à l'habitude a constitué un défi important pour notre fondation», d'indiquer Roseline Marchand, confiante de pouvoir atteindre cet objectif ambitieux, surtout, ajoute-t-elle, que le concert, puisque filmé à l'école même, sera encore plus grandiose que celui qu'on avait l'habitude de présenter à guichet fermé à l'église Sainte-Thérèse-d'Avila.

«Les instruments, comme les pianos que nous ne pouvions transporter à l'église, seront plus présents. Il est certain que la créativité a dû être au rendez-vous cette année, et ce, autant chez les élèves que pour les professeurs qui ont tous travaillé très fort afin de s'ajuster à ce défi colossal. Ils ont vraiment toute mon admiration», mentionne la présidente de la Fondation Au Diapason qui a elle-même fréquenté l'école Arthur-Vaillancourt avant d'en graduer en 1993.

UNE ÉCOLE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Ce n'est donc pas un hasard si elle a choisi d'envoyer sa fille, aujourd'hui en 5^e année, à l'école Arthur-Vaillancourt. Elle savait qu'elle s'y épanouirait à travers la musique.

«Cette année particulièrement, je pense que la musique est un exutoire qui est très important. Les enfants vivent des émotions intenses en ces temps pandémiques et d'avoir accès à un outil tel un instrument de musique pour s'exprimer est un réel privilège. Il s'agit d'une raison majeure de vouloir assurer la qualité du programme!»

Jusqu'au 4 janvier prochain, ces jeunes musiciens partageront donc leur passion sur le Web avec ceux et celles qui assisteront au concert qu'ils ont mis des heures à préparer. Pour y participer, rien de plus simple: il suffit de visiter le site Internet de la Fondation Au Diapason. Il en coûtera 20 \$, que vous soyez seuls ou en famille, en plus d'un don de quelques dollars que l'on vous suggérera de remettre.



Photo Christian Asselin - R

L'élève qui grandit changera trois fois de violon au cours de son passage à Arthur-Vaillancourt.

FAIRE L'ÉPICERIE
OU
PAYER L'HYDRO...

PERSONNE NE
DEVRAIT AVOIR
À CHOISIR.



JE DONNE.CA

Assurances St-Georges
Le Film
Les besoins en assurance d'aujourd'hui

NOUS POUVONS VOUS AIDER!
CONTACTEZ-NOUS
450.473.2811
st-georgesassurances.com

Vous avez de la difficulté à vous assurer ? Annulation non-paiement ?
Trop de sinistres ? Dossiers compliqués ?
Suspension de primes ?

813725_60031_1

140, rue Saint-François, St-Jovite, Québec, G2B 1Y1

Une maison
au prix
d'un condo.

Déjà 15 de vendus,
faites vite!



Découvrez le nouveau
quartier résidentiel
unique et clé en main
de Saint-Marthe-sur-le-Lac.

SEULEMENT
45
TERRES
DISPONIBLES EN

Visite sur rendez-vous

Modèles fait sur mesure selon votre budget!

Pour plus de détails, visitez espacenova.ca ou contactez
Martin Guindon, conseiller en habitation chez Maisons usinées
Côté au 514.516.8988 ou mguindon@maisonsusineescote.com
ou Marie-Hélène Dubuc 450-530-4543.



ESPACE
NÖVA



ICI CHEZ VOUS

Serge Langlois

■ Nous pensions bien qu'elle ne finirait jamais, que nous n'allions pas passer au travers, mais voilà, cette année 2020 pour le moins particulière à bien des égards tire presque à sa fin. Dans un peu plus d'une semaine, nous serons en 2021; une toute nouvelle année évidemment remplie d'espoir, avec le début de la vaccination contre la COVID-19. Mais la victoire n'est pas encore tout à fait acquise, comme en fait foi cette fermeture des commerces non essentiels jusqu'au 10 janvier. Il nous faut tous, pour encore quelques mois, qui deviendront sans aucun doute moins contraignants au fur et à mesure qu'ils défilent, ne pas donner la moindre chance à ce virus dont on souhaite tous se débarrasser. En attendant, profitons de ce temps des Fêtes pour bien faire le plein d'énergie; partageons avec nos proches immédiats notre affection, notre amour et notre plaisir d'être avec eux. N'oublions pas aussi de téléphoner à tous ceux et celles que nous aurions aimé voir en personne; «zoomons» avec eux. Et ayons aussi une pensée pour nos commerçants d'ici en n'oubliant surtout pas de les encourager. Au plaisir de renouer avec vous tous, lecteurs et annonceurs, en 2021!

■ En guise de reconnaissance lors du 50e anniversaire qui sera célébré en 2021, Loisirs Laurentides vient de lancer un appel de candidatures qui a pour but de souligner l'implication de 50 bénévoles exceptionnels ayant œuvré ou ouvrant dans le secteur du loisir au cours des 50 dernières années. Les candidats retenus seront invités à un événement prévu pour le 23 avril prochain, au Théâtre Gilles-Vigneault, à Saint-Jérôme, lequel se déroulera pendant la Semaine de l'action bénévole. À cette occasion, un prix sera remis à chacun des récipiendaires retenus. Vous connaissez un bénévole que vous jugez exceptionnel? N'hésitez surtout pas à proposer sa candidature; vous avez jusqu'au vendredi 12 février pour le faire. Pour plus de détails, je vous invite à vous rendre sur le [www.loisirs laurentides.com/50-ans-II].

Sur ce, bon temps des Fêtes, ici chez vous!

MAISON DES JEUNES D'OKA: ON RECUEILLE PLUS DE 13 000 \$



(C.A.) - En opération depuis 2001, la Maison des jeunes d'Oka a récemment conclu sa campagne annuelle de financement en annonçant avoir récolté 13 305 \$. Il s'agit là d'un véritable exploit étant donné qu'on a été forcé, du côté du conseil d'administration, d'annuler le tournoi de golf annuel en raison de la pandémie. Un merci tout spécial aux partenaires et donateurs qui ont rendu cette collecte de fonds possible, ainsi qu'à Carl Saillant et son équipe de bénévoles composée d'Anick, Julie, Sophie, Nancy et Jean-François, pour l'organisation de la campagne de financement 2020. Sur cette photo, les jeunes assistent à une conférence sur la cyberintimidation que leur ont offerte les cadets de la Sûreté du Québec.

AVEC COMME PRINCIPAL LOCATAIRE NSE SERVICES TECHNIQUES & LOGISTIQUES LE GROUPE MACH S'INSTALLE DANS L'INNOPARC ALBATROS

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Déjà propriétaire d'un important parc immobilier principalement concentré dans la grande région de Montréal et à Québec, le Groupe Mach ajoutera à celui-ci, avec la construction d'un nouvel immeuble locatif de plus de 200 000 pieds carrés, qui sera érigé dans le quartier d'affaires de l'Innoparc Albatros, à Saint-Eustache.

Les travaux sont en cours depuis quelques semaines déjà et devraient être complétés à l'automne 2021, à temps pour accueillir un premier locataire. Il s'agit de NSE Services Techniques & Logistiques, une filiale lavalloise détenue à parts égales par le Groupe NSE, installé en France, et de l'entreprise DRAKKAR Aéronautique et Transport terrestre qui, elle, est basée à Montréal.

À Saint-Eustache, NSE Services Techniques & Logistiques occupera plus précisément 135 000 pieds carrés afin d'y réaliser des opérations visant la réception, l'entreposage, la mise en kit, l'assemblage et l'expédition de pièces et d'équipement de pointe pour des clients d'envergure dans le secteur du transport.

La décision d'y transférer, de Laval à Saint-Eustache, l'ensemble des employés (entre 40 et 50, en temps normal) n'a pas encore été prise, d'indiquer Rosalie Côté, directrice principale en communication et marketing pour l'entreprise; un plan de développement étant actuellement en cours d'élaboration.

LES COMMENTAIRES DES PRINCIPAUX ACTEURS

«Nous avons pour objectif l'intégration d'un nouveau bâtiment dans un cadre innovant et à la hauteur de nos ambitions. Toute l'équipe se réjouit d'être pionnière et partie prenante de ce projet d'envergure qui nous permettra de répondre à l'offre actuelle et future de notre marché mobilisateur», d'indiquer, début novembre, lors d'une pelletée de terre officielle, Benoît Hudon, président et chef de la direction de DRAKKAR Aéronautique & Transport terrestre.

Pour sa part, Pierre-Jacques Lefaire, premier vice-président chez MACH, a tenu à souligner «l'excellente collaboration» de la Ville de Saint-Eustache et de



Pierre-Jacques Lefaire, du Groupe Mach, et Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, ont notamment procédé à la levée de la première pelletée de terre en vue de la construction de nouveau bâtiment.

son administration dans ce dossier. «Leur diligence a été exemplaire et nous a permis de lancer le projet dans un temps rarement aussi rapide», de témoigner celui-ci.

De son côté, Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, s'est dit heureux d'accueillir ce nouveau-venu dans l'Innoparc. «Leur établissement contribuera assurément à consolider la synergie inter-entreprise existante, à dynamiser l'activité économique, en plus de générer des emplois de qualité pour les travailleurs et professionnels de Saint-Eustache et de la région», de mentionner l'élu.

Notons qu'il s'agira, pour le Groupe Mach, d'un quatrième immeuble d'importance dans les Basses-Laurentides, lequel s'ajoutera au centre commercial Place Saint-Eustache, acquis en 2015 et en cours de rénovation, la Plaza Sainte-Thérèse, qui fait actuellement l'objet d'une complète métamorphose de l'ordre de 25 M\$, et le 1825 Lionel-Bertrand, qui abrite, à Boisbriand, des espaces de production et d'entreposage, ainsi que 10 000 pieds carrés de bureaux

À LA ROUTE DES GERBES D'ANGELICA

La féerie de Noël se poursuit jusqu'au 30 décembre

Nicolas T. Parent

Journaliste de l'Initiative locale

Les féeries de Noël s'illumineront encore dans le secteur de Saint-Benoît, à Mirabel, plus précisément à la Route des Gerbes d'Angelica (RGA). Du 28 au 30 décembre prochains, de 15 h à 21 h, les gens de tous les âges sont invités à réserver leur place, obligatoirement, afin de profiter de l'ambiance qui y règne et de la présence de personnages issus de contes et légendes.

La RGA propose des émerveillements aux jeunes et moins jeunes, avec une exposition d'environ 350 000 lumières et couleurs. L'événement est adapté selon les exigences de la Santé publique. Les visiteurs sont toujours conviés à un voyage au cœur de l'imaginaire, en plein congé des Fêtes, grâce à un décor «magique» et à la mise en scène de personnages féériques, que ce soit dans la grange, la forêt enchantée, dans la contrée du lutin Lucio ou encore au sein d'un village miniature de Noël, comprenant des maisons, nettes, personnages et un train électrique. Cette année, le père Noël et ses acolytes ne peuvent être présents en chair et en os, mais les enfants pourront communiquer avec ce dernier par vidéo et sur le site même.

Mentionnons que les cuisinières de la Route se mobilisent également afin de préparer des gâteries sucrées, dont des biscuits et beignes à l'ancienne. Le bistro est fermé, mais trois cantines extérieures sont sur place, afin de vous proposer des délices du terroir et des boissons chaudes.

BOUTIQUE EN LIGNE ET LIVRAISON

En outre, une boutique en ligne est disponible via le site officiel de la Route des Gerbes

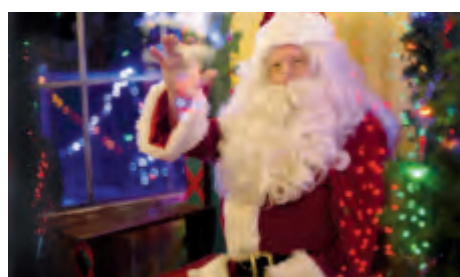


Photo Tim Mossholder (Unsplash)

Le père Noël ne sera pas présent, en personne, lors de votre visite à la Route des Gerbes d'Angelica. Il sera cependant loisible de le rejoindre en session vidéo, sur le site même situé à Mirabel.

d'Angelica, alors qu'on offre des plats traditionnels, des lunchs, ainsi que des desserts, des condiments et breuvages, entre autres. Il s'agit d'un outil pour les adultes qui souhaitent se simplifier la vie, tout en soutenant une entreprise locale.

En payant les frais de transport, il est possible de vous faire livrer des produits non périssables, dont le traditionnel gâteau aux fruits des Fêtes. Sur demande et selon la disponibilité, un personnage des Fêtes pourrait aller porter la commande du client directement chez lui, que ce soit à Mirabel ou dans une autre municipalité des Basses-Laurentides. Le tout se fait de manière sécuritaire, sans contact direct entre le client et le joyeux livreur.

D'ailleurs, les récipients donnés sont écoresponsables, et fabriqués au Québec, tout comme le contenu, qui est préparé par une entreprise sise à Mirabel.

Pour plus d'information, pour réserver votre place aux féeries de Noël et effectuer votre magasinage en ligne: [www.gerbesdangelica.com].

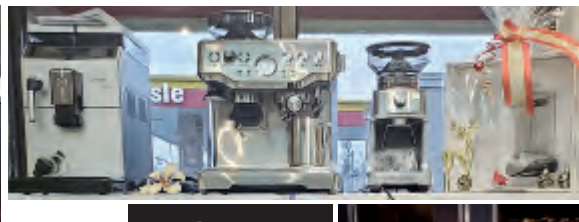
REPORTÉ

BOXING DAY

DÈS LE 11 JANVIER

15% SUR TOUT EN MAGASIN!

Fermé du 24 décembre 12 h au 10 janvier




Café en vrac moulu
- Capsules de café
- Thé
- Tisane
- Distributeur d'eau!



Pour toutes urgences, contactez-nous par courriel ou par téléphone
Visitez notre nouvelle boutique en ligne au cafeplus.ca
541, rue Saint-Eustache (angle Industriel)
450 473-5069 cafeplus@videotron.ca

En location 64 mois pour aussi peu que

65\$*
/sem + tx

0\$
D'ACOMPTE

Corolla LE 2021

ST-EUSTACHE

TOYOTA

C'EST L'HEURE TOYOTA

En location 64 mois pour aussi peu que

79\$*
/sem + tx

0\$
D'ACOMPTE

Prius Prime Base 2021

450-473-1872 | www.toyotasteustache.com

520 Rue Dubois, Saint-Eustache QC J7P 4W9

Incitatif inclus de **6 500\$**

*Des conditions s'appliquent. Taxes et frais en sus. Détails chez votre concessionnaire Toyota Saint-Eustache. Les programmes de location au détail et de financement à l'achat sont offerts par Toyota Canada Inc. et sont conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent un véhicule jusqu'au 4 janvier 2021. Les offres peuvent changer sans préavis. Le prix suggéré du fabricant pour le Corolla LE 2021, 24 119 \$ avant taxes, et Prius Prime Base 2021, 29 766 \$ avant taxes. Corolla LE 2021 en location 64 mois, 277 paiements, 120 000 km inclus, 0,07 \$ le km excédentaire. Taux à 3,99%. Prius Prime Base 2021 en location 64 mois, 277 paiements, 120 000 km inclus, 0,10 \$ le km excédentaire. Taux à 5,69%. **Ce rebais est offert sur la Prius Prime Base 2021 par les gouvernements du Canada et du Québec, sous approbation. Détails en concession.



Bonjour,

Suite aux plus récentes demandes du Gouvernement du Québec par rapport à la propagation de la COVID-19, nous souhaitons confirmer que les Cinémas Guzzo seront fermés pour une période indéterminée.

Comme toujours, nous suivons la situation de très près et nous nous ajusterons au besoin en fonction des demandes des autorités. Notre priorité demeurera avant tout la santé de nos employés et du public.

L'équipe Cinémas Guzzo

#Ensembledanslapréventiondelacovid

LE COMBAT A DÉJÀ ÉTÉ REPORTÉ SEPT FOIS MARIE-ÈVE DICAIRE FACE À CLARISSA SHIELDS EN FÉVRIER

Christian Asselin
casselin@groupejcl.ca

Déjà reporté à sept reprises en raison de la pandémie, le combat qui doit opposer l'Eustachoise Marie-Ève Dicaire, championne du monde des super mi-moyennes, à Clarissa Shields, double championne du monde chez les moyennes, aura finalement lieu en février prochain, estime la principale intéressée, rencontrée au journal, le 15 décembre.

À l'entraînement depuis dix mois en préparation pour ce combat, jamais Marie-Ève Dicaire n'a baissé sa garde, malgré les efforts extraordinaires que cela lui a demandés. Il ne fait pas de doute qu'elle est prête pour ce combat.

«Ça été très difficile pour moi et mes entraîneurs, physiquement et mentalement. Ça été vraiment très difficile de gérer le sur-entraînement, mais les blessures également puisque ce qui est particulier, c'est que mon combat a toujours été reporté à courte échéance. On ne m'a jamais dit: tu vas boxer l'année prochaine. C'était toujours le mois prochain.»

Elle aurait très bien pu abandonner, mais cela n'a jamais été dans ses plans. Son entraînement de boxe est devenu pour elle une discipline de vie, dit-elle. Au lieu de diminuer la cadence, elle l'a au contraire augmentée et est demeurée concentrée, consciente de l'enjeu.

«Ma motivation a toujours été dans le tapis car pour moi, ce combat-là, c'est l'accomplissement ultime de ma carrière! C'est ce dont j'ai toujours rêvé!»

Ce combat est en effet majeur pour la carrière de Marie-Ève. Advenant une victoire, elle se retrouverait avec pas moins de quatre ceintures de championne du monde, ce qui, inévitablement, à titre de championne unifiée des titres, lui ouvrirait les portes des réseaux de télé américains, en plus de lui assurer des bourses beaucoup plus importantes.

SON ADVERSAIRE

En langage de boxe, ce n'est pas un «jam-bon» qu'affrontera Marie-Ève Dicaire lorsqu'elle montera dans l'arène à Las Vegas, en février. Double médaillée d'or olympique, à Londres, en 2012, et à Rio en 2016, Clarissa Shields, comme Marie-Ève, n'a jamais perdu un combat chez les pros en neuf décisions. Elle est par ailleurs près de 10 ans plus jeune que son adversaire.



Marie-Ève Dicaire est en préparation de ce combat face à Clarissa Shields, le combat le plus important de sa carrière.

«Plus le combat est reporté, plus je suis prête pour la battre et plus j'ai l'impression que ce combat-là est à ma portée et que c'est moi qui soulèverai les quatre ceintures. Je suis tellement proche de caresser ce rêve-là que mon état d'esprit est très bon. J'ai juste hâte de monter dans le ring.»

Une brève analyse du pedigree de Clarissa Shields et la pensée de l'affronter dans un ring suffirait à engendrer la peur chez n'importe qui. Comment Marie-Ève compose-t-elle avec cet état d'esprit?

«C'est sûr qu'il y a toujours une peur au quotidien qui est là parce que c'est dangereux ce que je fais, mais en même temps, c'est ce qui m'anime. Je dis souvent à la blague à ma mère que si je ne boxais pas, je ferais autre chose de dangereux. Donc, je suis aussi bien de boxer! J'aime cette adrénaline-là. Et lorsque je monte dans le ring, je sais que je n'ai rien négligé.»

RECONNAISSANTE ENVERS SA VILLE NATALE

Bien qu'elle ne demeure plus à Saint-Eustache, Marie-Ève est présentée comme étant originaire de cette ville à chaque fois qu'elle monte dans l'arène. C'est voulu. Jamais elle n'oubliera ce que sa Ville a fait pour elle alors que, plus jeune, elle gravissait les échelons en karaté.

«Saint-Eustache est une Ville qui m'a donnée les moyens de mes ambitions. Grâce à la Fondation Élite, j'ai pu participer aux championnats mondiaux d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, d'Irlande. Je ne suis pas certaine que je serais l'athlète que je suis aujourd'hui sans l'aide de la Fondation. Je me sens très redevable à Saint-Eustache. Saint-Eustache, c'est la maison!»

Vente APRÈS NOËL

 *en ligne* 

Possibilité de
commander
en ligne ou
par téléphone
du 26 décembre
au 10 janvier



Visitez notre site web
lazonemusical.com

Notre boutique *Reverb* en ligne
la-zone-musicale.reverbsites.com

Service de livraison rapide
partout dans la région 

MAGASIN & ÉCOLE DE MUSIQUE
LA ZONE MUSICALE

www.lazonemusical.com

BOISBRIAND | SAINT-JÉRÔME
450.508.4717 | 450.304.0546





La Ville de Mirabel a adopté son budget pour l'année 2021.

ACCESSIBILITÉ AUX INSTALLATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES DEUX PROJETS REÇOIVENT UNE AIDE FINANCIÈRE DE **PLUS DE 92 000\$**

Nicolas T. Parent
Initiative de journalisme local

Le gouvernement du Québec et Kéroul, un organisme à but non lucratif (OBNL) dont les actions visent rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes «à capacité physique restreinte», ont annoncé le versement d'une aide financière de plus de 92 000 \$, afin de soutenir la réalisation de deux projets, dans la circonscription provinciale de Mirabel. Grâce à ce montant, le gouvernement dit vouloir favoriser l'accessibilité à ces lieux aux personnes à mobilité réduite, alors que l'on célébrait justement, le jeudi 3 décembre, la Journée internationale des personnes handicapées.

L'annonce a été réalisée par la ministre du Tourisme, Caroline Proulx, le directeur général de Kéroul, Michel Barbier, en présence de la députée provinciale de Mirabel, Sylvie D'Amours.

Depuis le lancement du programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET) en novembre 2017, les instances responsables ont confirmé l'attribution d'enveloppes totalisant près de 2 M\$, pour un total de 61 projets. Dans la circonscription de Mirabel, Écotourisme Boréal (50 000 \$) et la fabrique de la paroisse Saint-François d'Assise (42 348 \$), qui dessert les communautés de Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Benoît, Oka

et Saint-Placide, sont maintenant soutenus dans le cadre du PAET.

En somme, ce programme a pour but d'offrir l'opportunité aux entreprises en tourisme d'obtenir un soutien financier pour la transformation et l'amélioration de leurs infrastructures, afin de les rendre accessibles ou de bonifier des installations existantes.

«Je remercie la ministre du Tourisme, Mme Proulx, ainsi que M. Barbier, pour cette attribution d'une aide financière et pour leur travail. Je me réjouis de cette belle nouvelle. L'accessibilité à plus de lieux publics et touristiques sera fortement appréciée par les personnes avec un handicap ou à mobilité réduite», mentionne la députée locale, Sylvie D'Amours.

INVESTISSEMENT EN BREF

C'est un total de 65,5 M\$ supplémentaires qui ont été investis par le gouvernement provincial afin de soutenir l'industrie du tourisme, en ces temps de pandémie. De ce montant, on compte, entre autres, 38 M\$ pour le secteur de l'hébergement, 5 M\$ pour de la promotion, 3 M\$ pour des actions en lien avec la main-d'œuvre en tourisme, ainsi que 2,5 M\$ pour la relance du tourisme d'affaires dans la métropole.

À ceci s'ajoute plus de 760 M\$ octroyés au sein de l'industrie touristique depuis le début de la pandémie, pour un total en investissements de près de 830 M\$.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021 MIRABEL ANNONCE **LE GEL** DE SES TAUX DE TAXES

Nicolas T. Parent
Initiative de journalisme local | Canada

C'est lors de sa toute dernière séance publique de l'année, tenue le lundi 14 décembre, que le conseil municipal de la Ville de Mirabel a adopté son budget 2021. Celui-ci est établi à 99 817 000 \$, ce qui représente une hausse de 5,1 % par rapport à l'exercice déposé l'année dernière. Les taux de taxes de 2020 sont ainsi gelés et reconduits en 2021, afin d'offrir, aux dires du maire, Jean Bouchard, un répit aux familles mirabelloises.

Le premier magistrat qualifie ce budget d'équilibré, qui «porte le sceau d'une gestion responsable des revenus et des dépenses». On sait que ces temps pandémiques ne sont pas évidents pour beaucoup, et ce, même pour les administrations municipales. Rappelons que le gouvernement du Québec a octroyé dernièrement une aide financière afin d'éponger des dépenses générées par l'inflation et les services additionnels, tels que l'entretien des nouvelles rues, l'augmentation des salaires et la hausse en matière de contrats divers, dont le déneigement et la collecte des matières organiques et recyclables.

«N'eût été l'aide financière reçue du gouvernement du Québec pour faire face à la pandémie, la Ville de Mirabel aurait eu à augmenter les taxes municipales», mentionnait Patrick Charbonneau, maire suppléant, lors de la séance publique du 14 décembre dernier, au nom du maire Bouchard.

CAP SUR LE 50^E ANNIVERSAIRE

La Ville de Mirabel attire de plus en plus de jeunes familles. En réponse à ce phénomène, il est crucial, aux dires des responsables de ce territoire, de bonifier l'offre de service déjà existante et d'offrir une qualité de vie supérieure aux résidents, qu'ils soient nouveaux ou établis depuis longtemps.

À titre d'exemple, et pour illustrer le tout, Mirabel a vu son nombre de logements augmenter de 5,2 % pour s'établir à 24 576 unités. La population augmentera d'environ 5 %, selon les estimations, alors que l'on atteindra bientôt le palier des 60 000 résidents. La richesse fon-

cière a progressé de 7,6 %. Les dépenses opérationnelles, de leur côté, augmentent de 6,4 %.

Avec le 50^e anniversaire de la Ville, nombre de projets ont été réalisés ou sont en voie d'être érigés au cours des prochaines années, et ce, dans nombre de secteurs de la ville. Au cours des derniers mois, votre hebdomadaire a publié un dossier, plusieurs d'articles et suivis, traitant de sujets qui concernent l'éducation, les sports et loisirs, ainsi que les transports et la mobilité, à Mirabel. On y annonce la construction prochaine d'un complexe aquatique et d'autres infrastructures sportives qui contribueront à l'existence un pôle institutionnel dans le secteur de Saint-Augustin. Il y a aussi l'agrandissement de l'aréna – pour une glace additionnelle et un amphithéâtre d'environ 750 places – et l'ouverture d'un tout nouveau centre récréatif, à Saint-Janvier, destiné particulièrement aux citoyens de 55 ans et plus. Dans ce même secteur, la gare de la ligne exo2 a été inaugurée et a nécessité l'amélioration des tronçons routiers environnants. À cela s'ajoutent d'autres initiatives à venir, dont l'aménagement de trois parcs à chien sur le territoire et la bonification des services de sécurité incendie et policière.

En ce sens, Mirabel investit plus de 60 M\$ dans ses immobilisations, ce qui servira, entre autres et aux dires du maire Bouchard, à «l'amélioration du vaste réseau routier, que ce soit pour du pavage, de la réfection de pontceaux ou de la chaussée». L'offre en matière de parcs et de terrains de jeux sera aussi améliorée grâce à ce montant investi.

«Alors que Mirabel célébrera, en 2021, son 50^e anniversaire, nous travaillerons de façon passionnée pour que notre ville continue de rayonner à tous les plans et de se démarquer comme étant une ville d'un attrait exceptionnel, ajoute, en conclusion, Jean Bouchard. Et ce, autant pour notre jeunesse, nos familles et nos travailleurs que pour les entreprises et les investisseurs, de même que pour les doyens qui ont contribué à notre richesse collective.»

Pour plus de détails concernant le budget de la prochaine année, rendez-vous sur le site officiel de la Ville de Mirabel, au [www.mirabel.ca].



MAINTENANT, PROTECTION DE 10 ANS / 1 500 HEURES DU GROUPE MOTOPROPULSEUR



861241_40270_1

En plus de la couverture pare-chocs à pare-chocs de 24 mois / 750 heures, Boomer Guard6 offre à vos clients une protection prolongée de 48 mois / 750 heures (pour un total de 72 mois / 1 500 heures) sur le groupe motopropulseur de certains tracteurs compacts Boomer et Workmaster.

Dans le but de vous procurer la meilleure protection de l'industrie, New Holland propose, pour une durée limitée, un plan de protection de 10 ans / 1 500 heures sur le groupe motopropulseur. Appelez-nous dès aujourd'hui pour obtenir le meilleur prix. Hâtez-vous, car cette offre prend fin le 31 décembre 2020.

**120 mois / 1 500 (GM)
sans franchise***

SÉRIES	MODÈLES
Boomer	24, 33, 35, 37, 40, 41, 45, 47, 50, 55
Workmaster	25S, 25, 33, 35, 37, 40

Passez vous renseigner auprès du concessionnaire New Holland de votre voisinage !



* Ce document est purement descriptif. La protection exacte est conditionnelle aux modalités, conditions et exclusions du contrat tel qu'émis. La participation aux programmes, pour tous les produits, est conditionnelle à l'admissibilité du client au crédit et/ou à d'autres exigences de souscription. Les programmes peuvent faire l'objet de changements ou être annulés sans préavis. CNH INDUSTRIAL INSURANCE est une marque nominale de l'agence agréée pour les contrats émis et gérés par AMT Warranty Corp., une compagnie du groupe Amynta. Pour en savoir plus, composez le 866-559-6814 ou envoyez un courriel à l'adresse insurance@cnhagency.com. Offre en vigueur uniquement pour de l'équipement neuf; la protection doit être vendue / enregistrée dans les 180 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la garantie de base. Exclusivement pour les travaux agricoles d'intensité normale. Formulaire n° 50807-FR 07/2020

©2020 CNH Industrial Insurance Agency Inc. L'Agence d'assurances CNH Industriel Canada Itée est une société d'Amynta Group. New Holland Agriculture et New Holland Construction sont des marques déposées aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, utilisées sous licence ou appartenant à CNH Industrial N.V., ses succursales ou ses sociétés affiliées. Le logo CNH Industrial Insurance est une marque de service déposée au Canada et dans d'autres pays, dont CNH Industrial N.V., ses filiales ou ses sociétés affiliées sont propriétaires ou titulaires d'une licence.

J.-RENÉ LAFOND inc.

3203, ch. Charles-Léonard, Mirabel
Québec J7N 2Y7

www.jrenelafond.com
450 258-2448



Profitez du temps passé en famille pour prendre soin de vous.

C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Pratiquer régulièrement des activités physiques que vous aimez, particulièrement en plein air, peut vous aider à aller mieux.

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811

Votre
gouvernement

Québec 



Cueillette et livraison disponibles.
Consultez notre site Web

fruiteiriepotager.com

Ananas

Produit importé
catégorie no 1

99¢
ch.

Tomates rouges
de serre du Québec

catégorie no 1

99¢

Coeurs
de romaine

Andy Boy
catégorie no 1

1.99\$
ch.

Fraises

Produit des É.-U.
catégorie no 1

1.99\$
ch.

Pqt de
1 lb



539, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache J7P 4X5 Tél. 450 472 7776
1360, boul. Curé-Labelle, Blainville J7C 2P2 Tél. 450 420 5626

SPÉCIAUX VALABLES DU JEUDI 24 AU MERCREDI 30 D

Pommes rouges

Délicieuse

Produit des É.-U.
catégorie no 1

1 29\$

lb
2,84 \$ / kg

Poires Bartlett

Produit des É.-U.
catégorie no 1

1 29\$

lb
2,84 \$ / kg

Clémentines

Produit du Maroc ou d'Espagne
catégorie no 1

99¢

lb
2,18 \$ / kg

**Concombre
anglais**

Produit importé
ou du Canada
catégorie no 1

99¢

Rapini

Andy Boy
catégorie no 1

2 99\$

ch.

**Choux de
Bruxelles**

Produit des É.-U.
catégorie no 1

1 99\$

lb
4,38 \$ /



fruiteriepotager.com



OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI: 9 H À 20 H



À L'OCCASION DES FÊTES,
TOUTE L'ÉQUIPE AIMERAIT VOUS SOUHAITER
PAIX, BONHEUR ET PROSPÉRITÉ

MERCI DE RENDRE POSSIBLE NOTRE SUCCÈS

CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE
NOUS VOUS REVIENDRONS EN 2021
AVEC PLUSIEURS NOUVEAUX PROJETS !



Le conseil municipal
Ville de Saint-Eustache

L'une des joies de cette saison est l'occasion qui nous est offerte de mettre de côté la routine et les habitudes de chaque jour pour souhaiter en toute sincérité à notre fidèle clientèle et à nos employés.

Un joyeux temps des fêtes.

Braver les obstacles ensemble pour aller de l'avant.
Toute l'équipe vous remercie pour votre confiance!



JC Jean Coutu

Chez vos Jean Coutu on trouve de tout...

| 319, boul. Arthur-Sauvé, Sait-Eustache | 450 473-2751

| 3003, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac | 450 473-4641

| 578, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache | 450 473-2711

| 509, chemin d'Oka, Deux-Montagnes | 450 473-4541

EN TANT QUE SERVICE ESSENTIEL NOUS DEMEURONS OUVERT
du 25 décembre au 11 janvier.

Pour plus de précisions sur nos heures d'ouverture contactez-nous par téléphone

Meilleurs vœux

DE GRANDS CLASSIQUES DE NOËL À DÉCOUVRIR À LA BOULANGERIE LES 3 GALO'PAINS



Le décompte avant Noël est commencé et de nouveaux produits font leur entrée à la boulangerie artisanale Les 3 Galo'Pains, dans le Vieux-Saint-Eustache. Au menu: de grands classiques qui ajouteront une touche gourmande à votre temps des fêtes!

DES PAINS TRADITIONNELS

Pain sucré brioché garni de raisins secs, de fruits confits et de zestes d'agrumes, le panettone fait partie des traditions de Noël en Italie. Sa conception demande un grand savoir-faire et beaucoup de patience, mais le résultat en vaut la chandelle. À déguster au petit-déjeuner, en collation ou comme dessert!

Le stollen est une autre spécialité du temps des fêtes. Truffé de raisins, de pâte d'amandes, de fruits confits, d'épices et de cannelles, ce pain alsacien peut aussi bien être servi au déjeuner que lors du goûter de l'après-midi.

Et, toujours, on a accès à une grande sélection de pains fraîchement sortis du four: pain aux noix, pain au seigle, pain figues et miel, baguettes au levain, et encore plus!

POUR LE DESSERT

La boulangerie Les 3 Galo'Pains est également réputée pour ses tartes et pâtisseries.

À l'approche du temps des fêtes, l'incontournable bûche de Noël s'ajoute aux nombreuses douceurs proposées. Réservez la vôtre dès maintenant au 579 633-3008!

METS PRÉPARÉS

À défaut de pouvoir ouvrir sa salle à man-

ger, l'entreprise offre aussi à sa clientèle des tourtières et autres plats cuisinés, congelés et emballés sous vide. Une savoureuse solution pour des repas prêts à manger!

Les 3 Galo'Pains
Facebook @Les3GaloPains
579 633-3008



*Nous formulons le souhait que
Noël vous apporte des moments
de bonheur et de répit, et que 2021
soit marquée par la santé,
la sérénité et la prospérité.*

Joyeuses Fêtes!



Sylvie D'Amours

Députée de Mirabel

95, chemin Principal, bureau 101
Saint-Joseph-du-Lac, QC, J0N 1M0
Tél.: 450 623-8376 • Téléc. : 450 623-2336
Sylvie.damours.mira@assnat.qc.ca



Benoit Charette

Député de Deux-Montagnes

Ministre de l'Environnement et de la
Lutte contre les changements climatiques

477, 25^e Avenue, Bureau 230, Saint-Eustache (Québec) J7P 4Y1

Tél.: 450 623-4963 • Téléc. : 450 623-7178 • Benoit.Charette.DEMO@assnat.qc.ca



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

*Merci du fond du cœur à
tous nos donateurs et partenaires !*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
AINSI QUE L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE DE LA
FONDATION HÔPITAL SAINT-EUSTACHE,
VOUS SOUHAITENT, AINSI QU'À VOS PROCHES,
UN TRÈS JOYEUX TEMPS DES FÊTES.

*Que l'année 2024 soit pour vous synonyme
de santé, d'amour et de bonheur!*

M. JEAN-FÉLIX BOUCHARD
ADMINISTRATEUR

M. JACQUES BOURDAGES
ADMINISTRATEUR

MME CHANTAL CADIEUX
ADMINISTRATRICE

MME HÉLÈNE CHRÉTIEN
DIRECTRICE, DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIATS

MME CATHERINE DUFRESNE-LORRAIN
ADMINISTRATRICE

M. YVES GUINDON, CPA
SECRÉTAIRE

ME JULIE HÉBERT
ADMINISTRATRICE

MME MARIE-JOSÉE LAFONTAINE
ADMINISTRATRICE

MME KARINE LEFEBVRE
ADJOINTÉ À L'ADMINISTRATION

DR PIERRE MARCEAU
ADMINISTRATEUR

ME PIERRE-G. MAYER
VICE-PRÉSIDENT

M. JACQUES PELLETIER
PRÉSIDENT

M. CHRISTIAN POTVIN
ADMINISTRATEUR

MME MYLÈNE PEPIN
VICE-PRÉSIDENTE

MME JULIE SÉRCERIE
COORDONNATRICE, ÉVÉNEMENTS ET
COMMUNICATIONS

MME FRANCE TOURIGNY
ADMINISTRATRICE

MME CAROLINE VALLERAND
TRÉSORIÈRE


FONDATION
HÔPITAL
SAINT-EUSTACHE

VOEUX

UN REPAS DU TEMPS DES FÊTES SIGNÉ CHARME ET SAVEURS

Un repas traditionnel du temps des fêtes, ça vous dit? Charme et Saveurs a concocté une boîte de Noël spéciale qui regroupe tous les grands classiques de la saison avec, en prime, la touche unique qu'on lui connaît. À savourer en famille... sans modération!

Potage ou soupe aux pois, tourtière ou pâté au poulet, ragoût de boulettes, saucisses en pâte ou crostinis, salades, assiette de crudités, pain, bûchettes ou tarte au sucre, «La charmante festive» offre plusieurs options qui sauront combler l'appétit des petits et des grands. Les boîtes de Noël contiennent des repas pour deux à quatre personnes et sont disponibles sur réservation d'ici le 20 décembre (450 983-3990).

Le traiteur a également élaboré, pour l'occasion, une boîte à lunch deluxe avec choix de sandwich, salade, fromage, breuvage, crudités, raisins et pâtisseries. Coup de cœur pour

le sandwich avec poitrine de poulet, dijonnaise aux canneberges et fromage havarti!

METS PRÉPARÉS POUR EMPORTER

Charme et Saveurs dispose également d'un comptoir où vous attendent quiches, pâtés au poulet, pizza aux tomates, mets préparés, tartes, pouding au pain, gâteau aux carottes, sans oublier les tourtières, bûches de Noël et bûchettes qui sont particulièrement prisées à ce temps-ci de l'année.

L'équipe se fera un plaisir de vous accueillir au 163, boulevard Industriel, à Saint-Eustache. De joyeuses fêtes à tous!

Charme et Saveurs
www.charmeetsaveurs.ca
450 983-3990




*** Je tiens à vous offrir mes vœux les plus chaleureux d'amour, de paix et de santé. 2020 nous a appris à nous réinventer. Encore une fois, soyons solidaires et bienveillants. Prenons soin des nôtres et des personnes seules. Joyeux Noël et bonne année! ***

863584_56334_20

✉ simon.marcil@parl.gc.ca
☎ 450 430-5535

Simon Marcil
Député de Mirabel



En voyant la circulaire du **Potager** dans le Nord Info, Madeleine Chemin, 84 ans, a communiqué avec l'entreprise pour profiter de leurs spéciaux. Elle a tenu à remercier les membres du personnel, dont Annie et Jacinthe qui, le 8 décembre, lui ont livré ses emplettes et ont refusé qu'elle paye la facture en lui souhaitant de **joyeuses fêtes!**

«Il y a encore des bonnes gens», a-t-elle indiqué, reconnaissante pour ce geste qui a fait une différence dans sa vie. «J'en ai encore les larmes aux yeux!», a mentionné la dame lors de son appel au journal.

Merci au Potager!

864474_49995_1



Entrepreneur général
R.B.Q. 8000-9889-03 / A.E.C.Q. 142139

*Toute notre équipe vous souhaite de
Joyeuses Fêtes!*

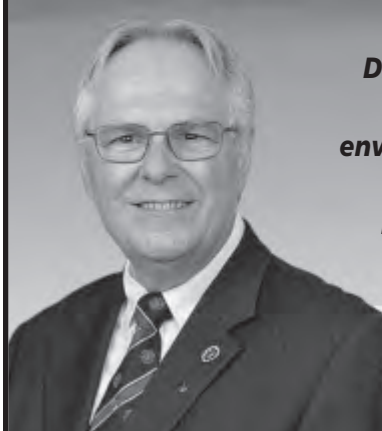
- Pour tout projet de construction de maison neuve
- Pour un agrandissement
- Pour tout genre de rénovation • Projet clés en main

Faites confiance à notre vaste expérience
Courriel: cfm_inc@hotmail.com • 514-916-9956

863678_71404_1

Joyeuses fêtes

**Les membres du CONSEIL 1813
DES CHEVALIERS DE COLOMB
DE SAINT-EUSTACHE se joignent à moi pour
offrir à la population locale et à celle des
environs leurs meilleurs vœux à l'occasion de
la fête de la Nativité du Seigneur et
ils souhaitent la réalisation de vos projets
durant la nouvelle année.**




Lucien Vallée
Grand Chevalier,
conseil 1813 Saint-Eustache

863457_61294_1

Meilleurs vœux

Chers lecteurs,

En 2020, la pandémie de la COVID-19 a révélé l'importance de fournir de l'information juste et pertinente à notre communauté. Surmontant les obstacles, notre équipe a travaillé sans relâche et de façon créative pour continuer à vous renseigner sur les enjeux qui vous touchent directement.

Le temps des Fêtes approchant, nous tenons à vous remercier de votre fidélité et, surtout, à vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2021!

**RAMONAGE - INSPECTION - RÉFECTION MAÇONNERIE -
DÉMOLITION - FERMETURE**

863008_72209_1



LE MEILLEUR RAMONNEUR INC.
RAMONAGE PROFESSIONNEL



RBQ : 8249-3677-43

Que votre monde soit rempli de chaleur
et de bonne humeur en cette saison, et
tout au long de l'année!

À votre service
depuis 1985



www.lemeilleurramonneurinc.ca info@lemeilleurramonneurinc.ca
450 962-8186

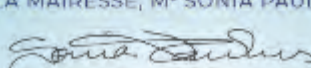


Les membres
du conseil
et les employés
municipaux
se joignent à moi
pour vous
souhaiter de très
Joyeuses Fêtes!

Que la nouvelle année 2021
vous apporte santé et espoir,
et qu'elle comble vos vœux
les plus chers!



LA MAIRESSE, M^{re} SONIA PAULUS



Joyeuses Fêtes!

En ces temps difficiles, que vos Fêtes
s'illuminent de moments de rire, de sérénité
et de partage (dans le respect des consignes
sanitaires en vigueur). Recevez nos meilleurs
vœux de santé, pour vous et les vôtres.

Des membres du conseil municipal
de la Ville de Deux-Montagnes

VILLE DE DEUX-MONTAGNES

de Noël

«COMMENT GARDER MON ANIMAL CALME LORSQUE JE REÇOIS DE LA VISITE?»

Vous avez prévu de recevoir durant la période des Fêtes, mais vous êtes inquiet du comportement que pourrait avoir votre animal de compagnie? Voici quelques conseils pour que votre chat ou votre chien soit tranquille en présence de vos invités.

- Entraînez-le adéquatement : les ordres de base (assis, couché, reste, etc.) seront très utiles pour, entre autres, empêcher Pitou de se précipiter sur vos visiteurs et de les faire trébucher. Minou, quant à lui, peut apprendre à ne pas monter sur les tables et à répondre à votre appel au cas où il se fauflerait dehors.
- Supervisez-le en présence d'enfants : votre surveillance est particulièrement requise si votre animal n'est pas habitué à côtoyer des enfants. Expliquez à ceux-ci comment se comporter avec votre chien ou votre chat. Soyez alerte et sortez l'animal de la pièce s'il semble inconfortable ou nerveux.



- Faites-le bouger suffisamment : un animal qui n'a pas eu sa dose régulière d'exercice est davantage porté à être surexcité ou anxieux à l'arrivée de la visite. Promenez votre chien ou jouez avec votre chat 30 minutes avant votre réception pour qu'il dépense son surplus d'énergie.
- Réservez-lui un coin de repos : assurez-vous que votre fidèle compagnon dispose d'un endroit où il peut se retirer s'il n'apprécie pas la compagnie de vos invités. S'il s'y sent à l'aise et en sécurité, il ne verra aucun inconvénient à ce que ces gens soient dans son environnement et passera ainsi de meilleures Fêtes!

« En ces temps des Fêtes pour le moins particulier, je nous souhaite de rester unis et surtout de prendre le temps. Le temps de nous réjouir et de bâtir des souvenirs heureux qui sauront nous soutenir pour les moments à venir »

Joyeuses fêtes & Bonne année 2021

LUC DESILETS
Député de Rivière-des-Mille-Îles

luc.desilets@parl.gc.ca
lucdesilets.quebec
450 623-3335

Facebook Twitter Instagram LinkedIn
@LucDesiletsBQ

862342_74199_1

861016_60285_1

Le Conseil municipal et l'équipe de la Municipalité d'Oka se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité. En continuant d'être ensemble sans être ensemble, que ces souhaits puissent vous accompagner aujourd'hui et tous les jours de l'année. Joyeuses Fêtes! Pascal Quevillon, Maire

Le conseil municipal
vous souhaite
Joyeuses Fêtes

SAINT-JOSEPH-DU-LAC

863412_60284_1

Voeux de Noël



Kiwaniis®
SAINT-EUSTACHE

**Le Club Kiwanis en
soutien à la communauté**

Par esprit d'amitié et en appréciation de l'encouragement que vous nous avez prodigué au cours de l'année, nous désirons vous exprimer nos meilleurs vœux pour un joyeux Noël et une bonne et heureuse année, remplie d'harmonie et de santé.

Un hiver au chaud

Encore cette année, nous sommes fiers de soutenir les familles dans le besoin en permettant à une quarantaine d'enfants de la région de passer l'hiver au chaud. Chacun d'entre eux a reçu un manteau et un pantalon de neige, une tuque, un cache-cou, une paire de mitaines et une paire des bottes. C'est le 18 novembre dernier qu'a eu lieu la distribution dans les écoles Curé-Paquin, à Saint-Eustache, et des Perséides, à Pointe-Calumet. Nous sourions déjà en imaginant les jeunes s'amuser dans la neige!

Un merci spécial à Mélanie Viau, employée de Sports Expert Saint-Eustache, qui a préparé tous les sacs pour les jeunes, ainsi qu'à Daniel Bissonnette, propriétaire de Sport Expert Saint-Eustache, et à Christian Potvin, directeur général de Canadian Tire Saint-Eustache.

Soulignons que ce projet, qui en est à sa deuxième année, est une initiative de Serge Duthé, membre du Club Kiwanis. Une superbe idée qui est là pour rester!

«L'esprit s'enrichit de ce qu'on lui donne, et le cœur, de ce qu'il donne» – Victor Hugo



La distribution d'habits de neige a eu lieu le 18 novembre, en présence de Serge Duthé, membre Kiwanien et instigateur de l'événement, Josée Brunelle, directrice de l'école Curé-Paquin, Benoît Goyer, président du Club Kiwanis, et Monique Blanchard, membre du conseil d'administration du Club Kiwanis.

Merci à nos précieux partenaires: Daniel Bissonnette et Mélanie Viau de Sport Expert Saint-Eustache et Christian Potvin du Canadian Tire de Saint-Eustache.

Manger à sa faim

Nous sommes également heureux d'offrir à l'Association Partaïde un don de 7 500 \$. Chaque année, l'organisme distribue près de 40 000 casse-croûte à des élèves de la région. Il est présent dans quatre écoles secondaires et onze écoles primaires de Saint-Eustache et des municipalités environnantes. Nous espérons que cette initiative permettra à plus d'enfants de manger à leur faim!

«La saveur du pain partagé n'a point d'égal» – Antoine de Saint-Exupéry



Le Club Kiwanis soutient l'Association Partaïde, qui distribue des casse-croûte aux élèves de la région.

En appui au «Projet Répit»

Quel bonheur de pouvoir contribuer au «Projet Répit» du Centre d'entraide Racine-Lavoie en offrant un don de 3 000 \$. Le «Projet Répit» permet d'aider financièrement des parents d'enfants âgés de 5 à 16 ans à payer des articles pour la rentrée scolaire. De plus, durant l'été, il offre la chance à des enfants issus de familles à faible revenu de prendre part à un camp ou une colonie de vacances.

«On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne»

–Winston Churchill



Des manteaux et accessoires ont aussi été distribués à l'école des Perséides, à Pointe-Calumet. Sur la photo: Serge Duthé, membre Kiwanien et instigateur de l'événement, Benoît Goyer, président du Club Kiwanis, Caroline Légaré, directrice de l'école des Perséides, et Monique Blanchard, membre du conseil d'administration du Club Kiwanis.



ÉCEMBRE 2020 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

Sac d'avocats

Produit importé
catégorie no 1

Sac de
5 unités

299\$

Melon canari

Produit importé
catégorie no 1

Très
sucré

199\$

Champignons

Produit du Canada
catégorie no 1

3/5\$

Patates sucrées

Produit des É.-U.
catégorie no 1

99¢

lb
2,18 \$ / kg

Mini carottes

Produit des É.-U.
catégorie no 1

340 g

99¢

ch.



• JEUDI ET VENDREDI: 9 H À 21 H • SAMEDI ET DIMANCHE: 9 H À 18 H

CHARCUTERIE • FROMAGERIE • ÉPICERIE

**Jambon
Forêt noire
Levesque**

110\$

100 g
11,00 \$ /kg

**Soppressata
et calabrese
Casa Italia**

249\$

100 g
24,90 \$ /kg

**Jambon
à l'ancienne
Levesque**

110\$

100 g
11,00 \$ /kg

**Dinde cuite et
fumée
Butterball**

159\$

100 g
15,90 \$ /kg

**Brie
français
Le Baron**

199\$

100 g
19,90 \$ /kg

**Raclette
au poivre
Fritz et griffon**

289\$

100 g
28,90 \$ /kg

**Gouda fumé
Frico**

249\$

100 g
24,90 \$ /kg

**Emmentaler
Bergbauern**

189\$

100 g
18,90 \$ /kg

**Hummus
cocktail
227g
Fontaine Santé**

2/5\$

**Huile
d'olive
Extra vierge
750 ml
Molon Lavé**

799\$

ch.

**Maxi Mix
125 g
Unio**

149\$

ch.

**Délice d'orange
Orange Maison
1,65 L**

299\$

ch.

**Salade en vrac
Macaroni, chou, patate**

49¢

100 g
4,90 \$ /kg

**Moût
de pomme
Chantepom
750 ml**

499\$

ch.

**Cheddar mi-fort
Cracker Barrel
400 g**

299\$

ch.

ALBI KIA ST-EUSTACHE

☎ 450 623-9004

#1 AU CANADA, VENEZ VOIR POURQUOI!

☎ 450 623-9004

ALBI
KIA
.COM

*De la part de toute l'équipe,
nous vous souhaitons un

Joyeux Noël!*

*Notre département de service sera
ouvert du 28 au 30 décembre.
Au plaisir de vous servir!*



DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H
OUVERT LE SAMEDI DE 9H À 17H

WWW.ALBIKIA.COM



Le pouvoir de surprendre

S'isoler, c'est sérieux!

Nous vous demandons de suivre les consignes
d'isolement pour éviter de transmettre la
COVID-19 à d'autres personnes.



S'isoler, c'est rester à la maison ou dans son appartement



- ✓ N'allez pas à l'école, au travail, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex. : magasin, épicerie, pharmacie).
- ✓ Si vous demeurez dans une résidence privée pour aînés, ne vous déplacez pas dans la résidence; demeurez dans votre unité locative. Nous vous recommandons de faire monter vos repas à votre chambre pour éviter les déplacements au maximum dans la résidence.
- ✓ Ne sortez pas faire une marche.
- ✓ N'empruntez pas les transports publics.
- ✓ Si vous n'avez pas d'aide pour votre épicerie ou vos médicaments, vous pouvez utiliser les services de livraison à domicile de l'épicerie ou de la pharmacie. Évitez tout contact à moins de deux mètres avec le livreur.
- ✓ N'accueillez pas de visiteurs à la maison.
- ✓ Si vous habitez avec d'autres personnes qui n'ont pas la COVID-19:
 - Demeurez seul dans une pièce de la maison le plus souvent possible.
 - Évitez d'être en contact avec les autres occupants de la maison. Gardez une distance d'au moins deux mètres avec eux. Couvrez votre nez et votre bouche si vous devez vous approcher à moins de deux mètres.
 - Si possible, mangez et dormez seul dans une pièce de la maison.
 - Si possible, utilisez une salle de bain qui vous est réservée. Sinon, désinfectez-la après chaque utilisation.
 - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- ✓ Vous pouvez sortir sur votre balcon ou dans votre cour privée en vous assurant d'être à deux mètres de toute autre personne.
- ✓ Si vous devez quitter la maison pour des raisons médicales, utilisez un masque ou un couvre-visage.

Les personnes qui vivent avec vous peuvent poursuivre leurs activités habituelles (travail, école, garderie, etc.) si elles ne sont pas elles-mêmes visées par une consigne d'isolement (ex. : en attente de résultat de test, contact de cas confirmé, retour de voyage, etc.).

Votre
gouvernement

Quand faut-il s'isoler?



Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **pendant les 10 jours suivant votre test de dépistage**.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si :

- Vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- Vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.



Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage. L'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 vous permettra d'obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Rendez-vous sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) pour faire l'évaluation de vos symptômes.



Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **14 jours après votre dernier contact** avec le cas confirmé de COVID-19, même si vous avez subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours, même s'ils ont subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Pour prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie de la COVID-19, consultez les Guides autosoins. Ils permettent de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si on a besoin de soins ou de services.

Québec.ca/isolement

1 877 644-4545

Québec 

Avis aux commerçants!

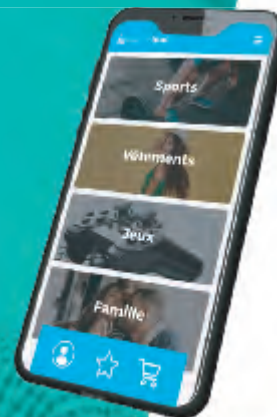
jytrouve tout

La nouvelle référence pour l'achat local en ligne

Vous êtes commerçants et vous aimeriez faire de la vente en ligne et vous ne savez pas par où commencer?

Nous avons la solution pour vous. Contactez-nous!

Marjolaine Hubbert, conseillère 450 473-1700, poste 231



jytrouvetout.ca

860220_69994_1

JEUX

Le MOT-MYSTÈRE de chez nous

NO 1244

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour encadrer ces lettres, il ne vous restera que les lettres servant à révéler le mot-mystère.

7 LETTRES CACHÉES

THÈME: les paniers de Noël

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	L	L	I	M	A	F	U	D	D	E	N	R	E	E
2	E	E	D	J	D	I	A	E	I	E	M	E	U	S	P
3	O	G	Q	O	E	C	L	I	F	F	U	C	O	O	E
4	I	A	N	U	C	L	N	L	F	B	I	R	P	P	R
5	F	S	U	E	A	S	O	C	I	E	T	E	N	E	I
6	E	U	P	T	J	N	I	R	C	E	A	E	R	D	O
7	N	T	D	O	N	A	T	E	U	R	R	R	U	T	D
8	E	S	I	E	M	N	U	I	L	U	G	R	A	V	E
9	B	E	A	H	O	P	B	T	T	B	E	S	Q	I	N
10	S	U	C	C	E	S	I	I	E	E	N	E	A	L	G
11	E	E	P	A	U	V	R	E	S	M	T	U	E	C	A
12	T	T	T	T	E	R	T	E	R	A	P	O	I	S	P
13	A	Y	P	E	U	D	S	I	P	S	N	S	E	T	M
14	P	P	S	O	F	B	I	E	N	A	N	N	E	E	A
15	R	E	N	N	O	D	D	A	M	A	S	S	E	R	C

RÉPONSE DU PROBLÈME PRÉCÉDENT NO 1243: **BÉNÉVOLE**

On peut se procurer les fascicules du MOT-MYSTÈRE et des ENTRE-CROISÉS dans tous les bons kiosques de la région.

PROFESSIONNELLS À VOTRE SERVICE



BSA Groupe Conseil
SOCIÉTÉ D'INGÉNIEUR

Nicolas Samson, ing.
Bertrand Samson, ing., M. Ing.

107, rue Saint-Louis, bureau 100,
Saint-Eustache J7R 1X8
Tél.: 450 472-6020 • Téléc.: 450 472-9716
info@groupebsa.com www.groupebsa.com

84788_61678_1

Centre chiropratique familial Ste-Marthe



Dre Liette Frappier, chiropraticienne, D.C.
3075, ch. d'Oha, local 106, Ste-Marthe-sur-le-Lac
chiro-ste-marthe.com

Votre
chiropraticienne de
famille à Ste-Marthe depuis
plus de 12 ans!

450.598.4343



855692_71163_1

Sudoku

								7
2	5				7			
	1	7	2	8	9	5	3	
9		2	6		5	4		1
1		6	9	2	4	7		
		3		1		6		2
	9				3	2		
					6	3	1	
			5		2	9	6	

RÈGLES DU JEU:

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. **Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE

4	9	6	2	7	5	1	8	3
5	1	3	9	6	8	4	2	7
8	7	2	3	4	1	5	6	9
2	6	9	8	1	7	3	4	5
3	5	7	4	2	6	9	8	1
1	8	4	5	3	9	2	7	6
6	3	5	6	8	2	7	1	4
9	4	1	7	9	3	8	5	2
7	2	8	1	5	4	6	9	3

ÂGE D'OR DE POINTE-CALUMET

Compte tenu de la situation liée à la COVID-19, les activités de l'Âge d'Or de Pointe-Calumet ne reprendront pas en janvier. Nous communiquerons avec vous dès que la situation reviendra à la normale. Nous tenons, par ailleurs, à souhaiter un joyeux temps des Fêtes au comité et à tous les membres du club de l'Âge d'Or de Pointe-Calumet. Renseignements: Camille Doiron au 450 623-1600.

FILLES D'ISABELLE 692, SAINT-EUSTACHE

Au nom des membres des Filles d'Isabelle 692 Saint-Eustache, nous tenons à remercier sincèrement la population de Saint-Eustache et des environs pour son encouragement en achetant nos barres de chocolat à 1 \$ dont la vente est complètement terminée ainsi que les billets de tirage de nos deux bas de Noël d'une valeur d'un peu plus de 175 \$ chacun. Ce tirage a eu lieu le 14 décembre 2020. Félicitations à nos deux gagnantes: Mme Claudette Girardeau et Mme Roselle Tremblay.

À St-Eustache, le 5 septembre 2020, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Donald Boudreau, conjoint de Mme Nathalie Landry. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil sa mère Mme Édith Thériault, et feu son père M. Edmond Boudreau, ses filles Rosalie (Zack) et Mélodie (Christopher), ses frères et sœurs, conjoints(les).



864188_69990_1

MARTIN • Denis

De Oka, le dimanche 13 décembre 2020, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Denis Martin, époux de Mme Mariette Charrette Martin.



Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Marie-Josée, ses petits-enfants Sandy et Tommy, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis.

La famille recevra les condoléances au: Salon funéraire Guay, 156, rue Notre Dame, Oka, le dimanche 20 décembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Un hommage lui sera rendu à 17h au même endroit.

864495_60342_1

HORIZON FEMME

Compte tenu de la situation actuelle avec la COVID-19, les activités d'Horizon Femme ne pourront pas reprendre en janvier. Nous communiquerons avec vous dès que la situation reviendra à la normale. Les membres du comité d'Horizon Femme vous souhaite, à vous et vos familles, un joyeux temps des Fêtes en santé.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LES ARTISANS DE L'AIDE

Le Centre d'action bénévole (CAB) Les Artisans de l'Aide a un urgent besoin de bénévoles pour ses différents services. Aides-cuisiniers pour la popote roulante, en semaine (horaire à déterminer). Chauffeurs et baladeurs pour la popote roulante, en semaine (10h30 à midi, selon la route). Accompagnement-transport: bénévole pour accompagner un aîné lors d'un transport médical. Territoire desservi: MRC de

Deux-Montagnes et sud de Mirabel. À noter que le CAB a mis en place des mesures sécuritaires en lien avec la COVID-19. Renseignements: 450 472-9540 poste 223 ou info@cabartisans.org.



AVIS PUBLIC

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC DU DOMAINE VERT

MOIS	DATE	HEURE
Janvier	20 janvier 2021	18 h 30
Mars	17 mars 2021	18 h 30
Mai	19 mai 2021	18 h 30
Juillet	7 juillet 2021	8 h 00
Septembre	15 septembre 2021	18 h 30
Octobre	27 octobre 2021	20 h 00

À mois d'indication contraire par avis public dans les journaux régionaux et sur le site web du Parc du Domaine Vert, les séances se tiennent au chalet d'accueil du Parc du Domaine Vert, situé au 10 423, montée Sainte-Marianne, Mirabel, à l'exception de la séance du mercredi 7 juillet 2021, qui se tiendra dans une salle à déterminer au Club de Golf les Quatres Domaines ainsi que la séance du mercredi 27 octobre 2021, qui se tiendra par visioconférence.

Adoption : Résolution # 20-11-3549 – Séance ordinaire du 6 novembre 2020

Sébastien Lalonde
Secrétaire-trésorier et directeur général

861933_41500_1



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2020, le conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache a adopté les règlements numéros :

1638-007 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1638 INTERDISANT LE VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE À CERTAINES INTERSECTIONS » ;

1776-013 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1776 CONCERNANT LA PAIX PUBLIQUE, LE BON ORDRE ET CERTAINES NUISANCES » ;

1815-001 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1815 RÉGISSANT LES SYSTÈMES D'ALARME ET LES FAUSSES ALARMES » ;

1938 intitulé « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE TAUX DE TOUTES LES TAXES, DE CERTAINS FRAIS ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 » .

Le règlement **1638-007** a pour objet d'interdire le virage à droite au feu rouge à l'intersection de la rue Saint-Laurent et du boulevard Goyer, dans les quatre (4) directions, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h.

Le règlement **1776-013** a pour objet d'établir que les heures d'ouverture du parc Nature Saint-Eustache soient de 7h00 à 21h00.

Le règlement **1815-001** a pour objet de permettre de comptabiliser les fausses alarmes à l'intérieur de douze (12) mois.

Et le règlement **1938** a pour objet de décréter le taux de toutes les taxes, de certains frais et compensations pour l'exercice financier 2021.

Ces règlements sont maintenant insérés au livre officiel des règlements de la Ville de Saint-Eustache et ils entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Ils sont à la disposition de toute personne qui veut en prendre connaissance aux heures normales de bureau. Le règlement ou la consolidation de ces règlements est également disponible sur le site internet de la Ville, section citoyens / règlements municipaux / principaux règlements municipaux.

Fait à Saint-Eustache, ce 17^e jour de décembre 2020.

La greffière,
Isabelle Boileau

864512_60490_1



VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

**BUDGET D'OPÉRATION 2021
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT
2021-2022-2023**

Prenez avis qu'à une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 15 décembre 2020, le conseil a adopté :

1. Budget d'opération 2021 :

Sommairement, les prévisions budgétaires pour l'année 2021 sont adoptées, telles que présentées :

Revenus		
Taxes	20 232 719	\$
Palements tenant lieu de taxes	390 276	
Autres revenus de sources locales	2 813 850	
Transferts	1 023 591	
Total des revenus	24 460 436	\$
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	2 490 251	\$
Grefe	648 007	
Sécurité publique	5 400 873	
Transport	5 916 796	
Hygiène du milieu	4 991 109	
Aménagement, urbanisme et développement	561 709	
Loisirs et culture	2 807 917	
Frais de financement	3 608 328	
Total des dépenses de fonctionnement	26 424 990	\$
Autres activités financières		
Remboursement de la dette à long terme	1 547 058	\$
Amortissement	-2 885 349	
Transfert à l'état des activités d'investissement	938 679	
Affectation - excédent accumulé	-1 564 942	
Total des dépenses et affectations	24 460 436	\$
Année 2021 :	9 145 000 \$	
Année 2022 :	7 550 000 \$	
Année 2023 :	5 550 000 \$	
Total :	22 245 000 \$	

Ville de Saint-Eustache

</

 ville de Saint-Eustache	AVIS PUBLIC Demandes de dérogation mineure		
Veuillez prendre avis qu'à une séance ordinaire qui sera tenue le 11 janvier 2021, le conseil sera saisi des demandes de dérogations mineures suivantes:			
NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE		DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE	
• Permettre un dégagement entre les bâtiments B et C de 3,00 mètres et un dégagement entre les bâtiments D et E de 2,93 mètres, alors que le règlement numéro 1675 de zonage établit cette norme à 5 mètres. (DM 2020-0073)		185, chemin de la Grande-Côte	
• Permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire d'une superficie supérieure à 250 mètres carrés à 0 mètre de la ligne latérale sur une longueur de 24,36 mètres, alors que le règlement numéro 1675 de zonage établit cette norme à 5 mètres. (DM 2020-0107)		500, boulevard Arthur-Sauvé	
• Permettre une marge latérale droite de 4,04 mètres, alors que le règlement numéro 1675 de zonage établit cette marge à 5 mètres. (DM 2020-0108)		450, boulevard Arthur-Sauvé	
• Permettre l'installation d'une enseigne sur poteau et une enseigne directionnelle identifiant le commerce sur le lot qui ne se trouve pas sur le lot où le service est rendu, alors que le règlement numéro 1675 de zonage établit l'installation d'une enseigne sur le lot où le service est rendu et où l'usage est exercé. (DM 2020-0112)		200 / 210, 25 ^e Avenue	
• Permettre la plantation de 20 arbres d'un diamètre minimal moyen de 30 mm, alors que le règlement numéro 1675 établit cette norme à 50 mm. (DM 2020-0116)		453, boulevard Arthur-Sauvé	
• Permettre une marge arrière d'au plus 6,26 mètres, alors que le règlement numéro 1675 établit cette marge à 7,6 mètres. (DM 2020-0119)		601 à 611, rue des Hérons	
• Permettre que l'escalier hélicoïdal soit visible de la rue, soit situé à 2,95 mètres de l'emprise publique sans qu'il ne soit entouré d'un mur écran revêtu des mêmes matériaux que le bâtiment principal alors que le règlement numéro 1675 établit que, pour un lot d'angle ou transversal, il est permis dans la partie de la cour avant où n'est pas située la façade principale du bâtiment, en autant qu'ils soient entourés d'un mur écran revêtu des mêmes matériaux que le bâtiment principal, et ce, sur toute la hauteur de l'escalier. Ce mur écran n'est toutefois pas obligatoire si les escaliers extérieurs se situent à plus de 15 mètres de la ligne de l'emprise publique. (DM 2020-0120)		196, chemin de la Grande-Côte	
• Permettre une marge arrière d'au plus 6,27 mètres, alors que le règlement numéro 1675 établit cette marge à 7,6 mètres. (DM 2020-0122)		707, rue des Hérons	
• Permettre une marge arrière d'au plus 6,28 mètres, alors que le règlement numéro 1675 établit cette marge à 7,6 mètres. (DM 2020-0126)		801 à 811, rue des Hérons	
• Permettre qu'une zone de chargement et de déchargement soit sur une autre propriété que celle où l'usage est exercé et qu'elle empiète sur l'aire de stationnement, alors que le règlement numéro 1675 de zonage établit que la zone de chargement et de déchargement doit être située sur le même lot que l'usage qu'elle dessert et qu'elle ne peut empiéter sur l'aire de stationnement. (DM 2020-0127)		430, boulevard Arthur-Sauvé	
• Permettre une marge avant maximale de 99,52 mètres, alors que le règlement numéro 1675 de zonage établit cette marge à 16 mètres et permettre que le bâtiment ait 1 étage alors que le règlement numéro 1675 de zonage prévoit un nombre minimal de 3 étages; • Permettre l'aménagement d'une porte de chargement et d'une zone de chargement et déchargement en façade, alors que le règlement numéro 1675 de zonage prévoit qu'elles doivent être situées dans les cours latérales ou arrière; • Permettre l'aménagement d'une porte de chargement et de déchargement, au mur latéral gauche, sans zone de chargement et de déchargement, alors que le règlement numéro 1675 de zonage prévoit que toute composante d'une zone de chargement et de déchargement doit être entièrement située sur le même lot que l'usage qu'elle dessert. (DM 2020-0128)		450, boulevard Arthur-Sauvé	
Ces demandes seront soumises à une consultation écrite qui aura lieu jusqu'au jeudi 7 janvier 2021. Durant cette période, vous pouvez adresser vos questions et vos commentaires par courriel à greffe@saint-eustache.ca ou par lettre écrite reçue à nos bureaux au plus tard le jeudi 7 janvier 2021 à 16 h 30, à l'adresse suivante : M^e Isabelle Boileau, greffière Ville de Saint-Eustache 145, rue Saint-Louis Saint-Eustache Qc J7R 1X9 Cette consultation écrite remplace la procédure habituelle de consultation publique conformément à l'arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19. Fait à Saint-Eustache, ce 17^e jour de décembre 2020. La greffière, Isabelle Boileau			

864517_60490_1

AGENDA D'ICI

ÂGE D'OR
DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Je souhaite à tous les membres de l'Âge d'Or de Saint-Joseph du Lac un très joyeux Noël et une bonne année 2021. Nous reprendrons nos activités en septembre 2021 sous toutes réserves. À tous

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS EST DONNÉ que suite au décès de Gilles JOANISSE (aussi connu sous le nom de JOANIS), résidant au 305, rue Albert, app. 305, St-Eustache, Québec, J7P 2J2, survenu le 27 juillet 2019, un inventaire de ses biens a été fait par sa liquidatrice. Les intéressés peuvent le consulter au 183, rue St-Eustache à Saint-Eustache, Québec, J7R 2L5.

Donné le, 14 décembre 2020
par Isabelle JOANIS, liquidatrice

864231_60248_1



VILLE DE SAINT-EUSTACHE
APPEL D'OFFRES PUBLIC

APPEL D'OFFRES # SG-45 ET E-74

SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE - Préparation des plans et devis et surveillance
FEUX DE CIRCULATION 2021 - Intersections boulevard Arthur-Sauvé et montée du Domaine, 25^e Avenue et rue Dubois, rue Saint-Eustache et rue du Parc
MODIFICATION DE L'ÉCLAIRAGE – Secteur Rivière-Nord et sur les rues Poirier et Robinson

Des soumissions scellées seront reçues par le greffier de la Ville de Saint-Eustache ou son représentant autorisé, à la Mairie située au **145, rue Saint-Louis, 3^e étage, à Saint-Eustache, jusqu'à 11 h 00, le 26 janvier 2021**, pour l'appel d'offres « Services professionnels d'ingénierie – Préparation des plans et devis et surveillance - Feux de circulation 2021 - Intersections boulevard Arthur-Sauvé et montée du Domaine, 25^e Avenue et rue Dubois, rue Saint-Eustache et rue du Parc - Modification de l'éclairage - Secteur Rivière-Nord et sur les rues Poirier et Robinson ». La procédure à suivre pour la réception des soumissions est définie dans le document d'appel d'offres.

Les soumissions seront ouvertes à l'édifice de la Mairie, situé au 145, rue Saint-Louis à Saint-Eustache, le **26 janvier 2021 à 11 h 00** selon la procédure établie par la Ville et définie dans le document d'appel d'offres.

Les personnes et les entreprises intéressées par cet appel d'offres doivent se procurer les documents d'appel d'offres en s'adressant au service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site web www.seao.ca à compter du **4 janvier 2021**. Les documents sont obtenus au coût établi par le SEAO. La Ville de Saint-Eustache se réserve le droit de rejeter toute soumission dont le soumissionnaire ne s'est pas procuré le document d'appel d'offres directement du SEAO incluant les addendas (s'il y a lieu).

Toute question ou information relative au présent appel d'offres devra être formulée à la personne ressource de ce projet : M. Mario Guérin, ing., directeur adjoint du Service du génie, Ville de Saint-Eustache, 43, boulevard Industriel, 2^e étage, Saint-Eustache, J7R 5B9, téléphone : 450 974-5001, poste 5080 ou par courriel à mguerin@saint-eustache.ca.

Seules les soumissions présentées sur les documents préparés par le Service du génie seront acceptées. Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe identifiée avec l'étiquette d'identification et devront respecter la procédure exigée telle que décrite à l'article 2 « Conformité » du cahier des clauses administratives générales.

Les soumissions seront valides pour une période de cent vingt (120) jours.

La Ville se réserve le droit d'accorder le contrat par phases (Phases I et II) et conditionnellement à la disponibilité des deniers requis, soit par l'approbation et l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt pourvoyant à l'exécution du mandat et des travaux ou autrement.

L'octroi de la Phase II du présent mandat, soit la surveillance des travaux, est conditionnel à l'octroi par la Ville d'un contrat de construction en vue de réaliser les travaux faisant l'objet du présent appel d'offres.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre tous les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission. Par ailleurs, la Ville peut accepter une soumission en tout ou en partie ou rejeter toutes les soumissions reçues.

De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Les professionnels qui seront retenus par la Ville de Saint-Eustache pour la préparation des plans et devis ne pourront, d'aucune façon, travailler à titre de professionnel ou autre pour l'entrepreneur qui aura été retenu lors de l'exécution de ce projet.

Mario Guérin, ing.
Directeur adjoint du Service du génie

Décembre 2020

864182_60490_1

les présidents/présidentes de clubs de l'Âge d'Or, à vos membres, M. Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac et son épouse, au personnel de Saint-Joseph-du-Lac, M. et Mme Sylvain Lahaie du Chalet du Ruisseau, à tout leur personnel, Angèle (ta musique nous

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que la personne morale Comité pour les expropriés de Mirabel, opérant aussi sous le nom de comité de la Commémoration du 50^e anniversaire de l'expropriation de Mirabel et ayant son siège au 5720, chemin Clément-Pesant, Mirabel, Québec, déclare son intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises du Québec. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 42 la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, c. P-44.1).

Mirabel, ce 14 décembre 2020
Annie Leroux, secrétaire

864189_69995_1

manque) et à tous nos commanditaires plus douce. De Gyslaine Lacerte, présidente. un très joyeux Noël et une année 2021



Ville de Saint-Eustache

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le 14 décembre 2020, le conseil a adopté le règlement numéro **1878-002** intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1878 SUR LES COMPTEURS D'EAU** ».

Le règlement 1878-002 a pour objet d'imposer l'obligation d'installer des compteurs d'eau pour les nouvelles résidences.

Ce règlement est maintenant inséré au livre officiel des règlements de la Ville de Saint-Eustache et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Il est à la disposition de toute personne qui veut en prendre connaissance aux heures normales de bureau. La consolidation du règlement est également disponible sur le site internet de la Ville, section citoyens / règlements municipaux / principaux règlements municipaux.

Fait à Saint-Eustache, ce 15^e jour de décembre 2020.

La greffière,
Isabelle Boileau

864217_60490_1



Ville de Saint-Eustache

VILLE DE SAINT-EUSTACHE
APPEL D'OFFRES PUBLIC

APPEL D'OFFRES # B-28.11.01

SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE - Préparation des plans et devis et surveillance
Reconstruction du sous-sol et étanchéisation de la fondation de moellons – Centre d'art La petite église

Des soumissions scellées seront reçues par le greffier de la Ville de Saint-Eustache ou son représentant autorisé, à la Mairie située au **145, rue Saint-Louis, 3^e étage, à Saint-Eustache, jusqu'à 11 h 00, le 26 janvier 2021**, pour l'appel d'offres « Services professionnels d'architecture – Préparation des plans et devis et surveillance - reconstruction du sous-sol et étanchéisation de la fondation de moellons – Centre d'art La petite église ». La procédure à suivre pour la réception des soumissions est définie dans le document d'appel d'offres.

Les soumissions seront ouvertes à l'édifice de la Mairie, situé au 145, rue Saint-Louis à Saint-Eustache, le **26 janvier 2021 à 11 h 00** selon la procédure établie par la Ville et définie dans le document d'appel d'offres.

Les personnes et les entreprises intéressées par cet appel d'offres doivent se procurer les documents d'appel d'offres en s'adressant au service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site web www.seao.ca à compter du **8 janvier 2021**. Les documents sont obtenus au coût établi par le SEAO. La Ville de Saint-Eustache se réserve le droit de rejeter toute soumission dont le soumissionnaire ne s'est pas procuré le document d'appel d'offres directement du SEAO incluant les addendas (s'il y a lieu).

Toute question ou information relative au présent appel d'offres devra être formulée à la personne ressource de ce projet : M. Joël Brunet, chargé de projet, Service du génie, Ville de Saint-Eustache, 43, boulevard Industriel, 2^e étage, Saint-Eustache, J7R 5B9, téléphone : 450 974-5001, poste 5080 ou par courriel à jbrunet@saint-eustache.ca.

Seules les soumissions présentées sur les documents préparés par le service du génie seront acceptées. Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe identifiée avec l'étiquette d'identification et devront respecter la procédure exigée telle que décrite à l'article 2 « Conformité » du cahier des clauses administratives générales.

Les soumissions seront valides pour une période de cent vingt (120) jours.

La Ville se réserve le droit d'accorder le contrat par phases (Phases I et II) et conditionnellement à la disponibilité des deniers requis, soit par l'approbation et l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt pourvoyant à l'exécution du mandat et des travaux ou autrement.

L'octroi de la Phase II du présent mandat, soit la surveillance des travaux, est conditionnel à l'octroi par la Ville d'un contrat de construction en vue de réaliser les travaux faisant l'objet du présent appel d'offres.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre tous les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission. Par ailleurs, la Ville peut accepter une soumission en tout ou en partie ou rejeter toutes les soumissions reçues.

De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Les professionnels qui seront retenus par la Ville de Saint-Eustache pour la préparation des plans et devis ne pourront, d'aucune façon, travailler à titre de professionnel ou autre pour l'entrepreneur qui aura été retenu lors de l'exécution de ce projet.

Martine Massé, ing.
Directrice du Service du génie

Décembre 2020

864128_60490_1

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT

RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS (SIP-08)

AVIS EST DONNÉ que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a adopté, à sa séance ordinaire du 15 décembre 2020, le *Règlement de délégation de pouvoirs* (SIP-08).

Le présent Règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public de son adoption et il peut être consulté sur le site Internet du CSSMI au www.cssmi.qc.ca.

Donné à Saint-Eustache, ce 16^e jour du mois de décembre 2020.

La secrétaire générale,
Me France Pedneault
www.cssmi.qc.ca

864191_60136_1

AGENDA D'ICI

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP)

Le Comité d'aide alimentaire des Patriotes est à la recherche de bénévoles. Seul, entre amis ou avec vos collègues, nous vous accueillerons dans un environnement sécuritaire, où le respect des mesures sanitaires et la santé de nos bénévoles sont notre priorité. Aidez-nous à cuisiner des repas équilibrés et nutritifs qui viendront bonifier l'offre alimentaire des bénéficiaires. Aidez-nous à trier les denrées qui

seront acheminées aux comptoirs alimentaires venant en aide aux personnes démunies. Joignez-vous à notre équipe! Pour toutes informations ou pour nous communiquer votre intérêt: 450 472-9469 ou entrepot-caap@videotron.ca.

CLUB TOASTMASTERS SAINT-EUSTACHE

Nous vous invitons à profiter des avantages de Toastmasters qui forme les membres de façon à mieux s'exprimer en public



AVIS PUBLIC

Second projet de règlement numéro 1675-342
modifiant le règlement numéro 1675 de zonage

Aux personnes qui, le 14 décembre 2020, étaient soit domiciliées dans les limites de la Ville et depuis au moins six (6) mois au Québec, soit depuis douze (12) mois propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires dans lesdites limites et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures, de citoyenneté canadienne et qui ne sont pas en curatelle.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, greffière de la ville, QUE:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020, le second projet de règlement numéro 1675-342 intitulé « **Règlement modifiant le règlement numéro 1675 de zonage** ».

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande, relative à la disposition ayant pour objet de retirer, pour la zone 4-H-32, la marge avant maximale pour la classe d'usage « H-01 : Unifamiliale », peut provenir des personnes intéressées de la zone 4-H-32, et des zones contiguës 4-P-21, 4-C-22, 4-C-31, 4-C-33 et 5-A-17.

Veuillez-vous référer au croquis ci-après :

Une telle demande vise à ce que le règlement, contenant cette disposition, soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë, d'où provient une demande à l'égard de la disposition. Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chacune des zones.

Pour être valide, toute demande doit:

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être présentée à la soussignée, au greffe de la Ville, à la mairie ou par courriel à l'adresse greffe@saint-eustache.ca au plus tard dans les huit (8) jours suivants la publication du présent avis, soit le 5 janvier 2021 à 16 h 30; et
- Être signée ou envoyée distinctement par courriel par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'une place d'affaires doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, une personne pour les représenter à ce titre. Les personnes morales désignent, par résolution, leur représentant. La procuration ou la résolution, le cas échéant, doit avoir été produite avant ou lors du dépôt de la demande.

Toutes les dispositions du second projet, qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide, pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet ainsi que l'illustration desdites zones peuvent être consultés au Service du greffe de la Ville, à la mairie de Saint-Eustache, située au 145, rue Saint-Louis, pendant les heures normales de bureau. Le projet de règlement est également disponible sur le site internet de la Ville, section mairie / conseil municipal / séances du conseil / projets – règlements – séance ordinaire du 9 novembre 2020.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la séance du conseil du 9 novembre dernier, laquelle est diffusée sur le site internet de la ville <https://www.saint-eustache.ca/mairie-conseil-municipal-seances-du-conseil/webdiffusion-des-seances-du-conseil-municipal>.

Fait à Saint-Eustache, ce 15^e jour de décembre 2020.

La greffière,
Isabelle Boileau

864218_60490_1



VILLE DE SAINT-EUSTACHE APPEL D'OFFRES PUBLIC

APPEL D'OFFRES # B-28.11.02

Décontamination et démolition du sous-sol – Centre d'art la Petite église

Des soumissions scellées seront reçues par le greffier de la Ville de Saint-Eustache ou son représentant autorisé, à la Mairie située **au 145, rue Saint-Louis, 3^e étage, Saint-Eustache, jusqu'à 11 h 00, le 26 janvier 2021** pour l'appel d'offres « Décontamination et démolition du sous-sol – Centre d'art la Petite église ». La procédure à suivre pour la réception des soumissions est définie dans le document d'appel d'offres.

Les soumissions seront ouvertes à l'édifice de la Mairie, situé au 145, rue Saint-Louis à Saint-Eustache, le **26 janvier 2021 à 11 h 00** selon la procédure établie par la Ville et définie dans le document d'appel d'offres.

Les personnes et les entreprises intéressées par cet appel d'offres doivent se procurer les documents d'appel d'offres en s'adressant au service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site web www.seao.ca à compter du **8 janvier 2021**. Les documents sont obtenus au coût établi par le SEAO. La Ville de Saint-Eustache se réserve le droit de rejeter toute soumission dont le soumissionnaire ne s'est pas procuré le document d'appel d'offres directement du SEAO incluant les addendas (s'il y a lieu).

Toute question ou information technique relative au présent appel d'offres devra être formulée à la personne ressource de ce projet : M. Joël Brunet, chargé de projet, Service du génie, Ville de Saint-Eustache, 43 boul. Industriel, 2^e étage, Saint-Eustache, J7R 5B9, téléphone : 450-974-5001 poste 5080 ou par courriel à jbrunet@saint-eustache.ca.

Les soumissions seront accompagnées d'un chèque visé au montant minimum de 10 % de la valeur totale de la soumission ou d'un cautionnement de soumission du même montant valide pour cent vingt (120) jours.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une compagnie d'assurance certifiant qu'elle émettra un cautionnement pour exécution et un cautionnement pour gages, matériaux et services, chacun pour une valeur de 100 % du montant de la soumission.

Les soumissions devront également être accompagnées d'une copie d'attestation de Revenu Québec datant de moins de 90 jours de la date d'ouverture de soumission.

De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres via le SEAO.

Seules les soumissions présentées sur les documents préparés par le service du génie seront acceptées. Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre tous les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission. Par ailleurs, la Ville peut accepter une soumission en tout ou en partie ou rejeter toutes les soumissions reçues.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les soumissions reçues, si elle le juge à propos, sans pour autant être tenue responsable ou faire l'objet d'une poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires.

La Ville se réserve également le droit d'accorder le contrat conditionnellement à la disponibilité des deniers requis, soit par l'approbation et l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt pourvoyant à l'exécution des travaux ou autrement.

Martine Massé, ing., directrice
Service du génie

Décembre 2020

864202_60490_1

ou devenir de meilleurs leaders. Comme nous avons dû cesser nos réunions en salle sur la 25^e avenue à Saint-Eustache, nous nous réunissons tous les mardis par l'entremise de Zoom à 18h30 pour terminer à 21h, et cela à partir de chez soi. Pour bénéficier de trois réunions gratuites et rece-

voir le programme de la semaine prochaine, avec le lien Zoom, il faut communiquer avec Delphis A. Babin au 450 533-6189, 514 993-3850 (cell) ou par courriel à delphisbabin@gmail.com.

CSSMI



ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SIP-02)

AVIS EST DONNÉ que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a adopté, à sa séance ordinaire du 15 décembre 2020, le *Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration* (SIP-02).

Le présent Règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public de son adoption et il peut être consulté sur le site Internet du CSSMI au www.cssmi.qc.ca.

Donné à Saint-Eustache, ce 16^e jour du mois de décembre 2020.

La secrétaire générale,
Me France Pedneault
www.cssmi.qc.ca

864194_60136_1

AVIS PUBLIC

Loi sur les eaux navigables canadiennes

Projet REM s.e.c donne avis par la présente qu'une demande a été faite au Ministre des Transports, en vertu de la Loi sur les eaux navigables canadiennes, pour approbation de l'ouvrage décrit ici ainsi que pour son site et ses plans.

Aux termes du paragraphe 7(2) de ladite loi, **Projet REM s.e.c.** a déposé auprès du Ministre des Transports, sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<http://cps.canada.ca/>) et

Sous numéro de registre 2587 ou, sous le numéro de dossier du 2020-303405, une description de l'ouvrage suivant, son site et ses plans :

Reconstruction du pont ferroviaire existant pour la traversée de la rivière des Mille Îles entre les villes de Laval et Deux-Montagnes.

Le projet consiste en la construction des ouvrages permanents (pont ferroviaire, pieux-caissons, piles, culées) et la mise en place d'ouvrages temporaires (rampe d'accès, excavations pour démolition de culées existantes et abaissement du pont actuel). Afin de réaliser les travaux, ce projet pourrait nécessiter la fermeture de la navigation sous le pont dans la zone des travaux pour raison de sécurité.

Les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime peuvent être envoyés par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné ci-haut, dans la section des commentaires (rechercher par le numéro référencé ci-dessus) ou, en envoyant vos commentaires directement à votre bureau régional (877-646-6420) si vous n'avez pas accès à internet.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférentiellement de façon électronique) au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives seront examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Signé à ...Montréal... en ce ...16... jours de ...décembre..., 20 20.....

Jean-Marc Arbaud, Projet REM s.e.c.

864246_74276



AVIS PUBLIC

Second projet de règlement numéro 1675-345 modifiant le règlement numéro 1675 de zonage

Aux personnes qui, le 14 décembre 2020, étaient soit domiciliées dans les limites de la Ville et depuis au moins six (6) mois au Québec, soit depuis douze (12) mois propriétaires d'un immeuble ou occupants d'une place d'affaires dans lesdites limites et, s'il s'agit de personnes physiques, qui sont majeures, de citoyenneté canadienne et qui ne sont pas en curatelle.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, greffière de la ville, QUE:

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020, le second projet de règlement numéro 1675-345 intitulé « **Règlement modifiant le règlement numéro 1675 de zonage** ».

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës afin que le règlement qui les contienne soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative aux dispositions ayant pour objet :

- 1- D'agrandir la zone 2-I-24 au détriment d'une partie de la zone 2-I-46;
- 2- D'ajouter, à la zone 2-I-24, un coefficient d'occupation du terrain de 25 % pour les bâtiments d'un seul étage et un coefficient d'occupation du terrain de 20 % pour les bâtiments de 2 à 4 étages;

peut provenir des personnes intéressées des zones 2-I-24 et 2-I-46, et des zones contiguës 2-I-02, 2-P-03, 2-I-05, 2-I-08, 2-I-10, 2-I-25, 2-P-38, 2-H-43, 2-I-45, 2-P-47 et 5-A-02.

De plus, comme l'un des objets de ce règlement est d'harmoniser les dispositions et les usages de la zone 2-I-02 avec ceux de l'Innoparc Albatros en y apportant toutefois, certaines restrictions additionnelles quant à l'usage, une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- 1- D'étendre, à la zone 2-I-02, les usages autorisés par l'article 14.3.1.5 du règlement numéro 1675 de zonage;
- 2- De restreindre, pour la zone 2-I-02, la gamme des usages qui sont autorisés par l'article 14.3.1.5 du règlement numéro 1675 de zonage;

peut provenir des personnes intéressées des zones 2-I-02 et des zones contiguës 2-P-01, 2-P-03, 2-P-04, 2-I-24, 2-I-46, 5-P-01 et 5-A-02.

Veuillez-vous référer au croquis ci-après :



Une telle demande vise à ce que le règlement, contenant cette disposition, soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë, d'où provient une demande à l'égard de la disposition. Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chacune des zones.

Pour être valide, toute demande doit:

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être présentée à la soussignée, au greffe de la Ville, à la mairie ou par courriel à l'adresse greffe@saint-eustache.ca au plus tard dans les huit (8) jours suivants la publication du présent avis, soit le 5 janvier 2021 à 16 h 30; et
- Être signée ou envoyée distinctement par courriel par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'une place d'affaires doivent désigner parmi eux, au moyen d'une procuration, une personne pour les représenter à ce titre. Les personnes morales désignent, par résolution, leur représentant. La procuration ou la résolution, le cas échéant, doit avoir été produite avant ou lors du dépôt de la demande.

Toutes les dispositions du second projet, qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide, pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet ainsi que l'illustration desdites zones peuvent être consultés au Service du greffe de la Ville, à la mairie de Saint-Eustache, située au 145, rue Saint-Louis, pendant les heures normales de bureau. Le projet de règlement est également disponible sur le site internet de la Ville, section mairie / conseil municipal / séances du conseil / projets – règlements – séance ordinaire du 14 décembre 2020.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation détaillée lors des séances du conseil des 9 novembre et 14 décembre derniers, lesquelles sont diffusées sur le site internet de la ville <https://www.saint-eustache.ca/mairie-conseil-municipal-seances-du-conseil/webdiffusion-des-seances-du-conseil-municipal>.

Fait à Saint-Eustache, ce 15^e jour de décembre 2020.

La greffière,
Isabelle Boileau

864286_60490_1

LES PETITES ANNONCES



AVIS À NOS ANNONCEURS

L'article 242 de la Loi sur la protection du consommateur stipule que: «AUCUN COMMERÇANT NE PEUT, DANS UN MESSAGE PUBLICITAIRE, OMETTRE SON IDENTITÉ ET SA QUALITÉ DE COMMERÇANT.» Nos annonceurs se doivent de publier leurs annonces en conformité avec cette loi. Veuillez noter que la responsabilité des journaux L'ÉVEIL et NORD INFO se limite à une insertion d'une annonce erronée. Nous vous demandons de bien vérifier votre annonce dès la première parution.

PETITES ANNONCES

POUR AFFICHER UNE OFFRE D'EMPLOI

450 974-2244
450 472-3440
POSTE 231

Par Internet à petitesannonces@groupejcl.ca

21 LOGEMENTS À LOUER

ST-EUSTACHE, près centre d'achats: 3.1/2 (753\$). Béton, chauffé, eau chaude fournie, insonorisé. Stationnement. Tr. propre. 514-779-5892.

24 LOGEMENTS / MAISONS DEMANDÉS(ES)

RECHERCHE PETITE MAISON ou LOGEMENT: 5.1/2 ou grand 4.1/2, 1er étage. Deux-Montagnes et environs. hughriendh@gmail.com.

101 OFFRES D'EMPLOI

26 CHAMBRES À LOUER

450-472-2750. STE-MARTHE-SUR-LE-LAC: belle grande propriété, paisible. Non fumeur. Meublée, câble, internet, laveuse, sècheuse. Stationnement. Près autobus/train. \$375 /mois.

3 MINUTES DU TERMINUS ST-EUSTACHE: Tranquille, sécuritaire, meublée, câble, internet. 514-867-5354.

BLAINVILLE: près services. Câble/TV, internet, téléphone. Stationnement. Libre. 145\$/sem. 514-235-6004.

DEUX-MONTAGNES: meublé. Libre. 2 pas de la gare. 450-566-6036.

101 OFFRES D'EMPLOI

26 CHAMBRES À LOUER

ST-BENOÎT: recherche homme retraité, autonome, en bonne forme physique. Travaux légers sur ferme laitière en échange d'un logement meublé. Stéphane, 514-604-1744.

27 RÉSIDENCES PERSONNES ÂGÉES

STE-MARTHE-SUR-LE-LAC: chambre tout inclus avec 3 repas. À partir de 1000\$/mois. 514-758-4466.

101 OFFRES D'EMPLOI

42 LOCAUX À LOUER / À VENDRE

VOUS AVEZ L'ENTREPRISE NOUS AVONS LE LOCAL Possibilité d'association Rue St-Laurent St-Eustache 450-473-2034

45 SALLES À LOUER

SALLE COMMUNAUTAIRE située à Ste-Marthe-sur-le-Lac: capacité 50 personnes. Cuisine disponible, très propre. AIR CLIMATISÉ. Location pour quelques heures, la journée ou la soirée. Pour plus d'informations, 450-974-7089.

59 RECYCLAGE/ FERRAILLE

514-668-7594. ACHETONS VÉHICULES. Payons 200\$ à 550\$. Pour ferraille.

ACHETONS VOITURES POUR FERRAILLE: payons meilleur prix. Remorquage gratuit. 514-578-7181.

101 OFFRES D'EMPLOI

66 DIVERS À VENDRE

2 CUISINIÈRES, 2 RÉFRIGÉRATEUR, 2 lits (capitaine et enfant) avec matelas. 514-458-0579.

101 OFFRES D'EMPLOI

DÉNEIGEMENT BEL-VUE Recherche CHAUFFEUR Avec expérience Pour déneigement Aussi PELLETEURS à la main Secteur Ste-Thérèse 514-236-9009.

101 OFFRES D'EMPLOI

CAMELOTS ADULTES DEMANDÉS: demeurant à Ste-Eustache. 514-269-8522.

CAMELOTS DEMANDÉS: 13 ans et +. Demeurant à Ste-Eustache. 450-974-7046.

CAMELOTS DEMANDÉS (adolescents/ adultes). Le mercredi de jour et soir, demeurant à Ste-Eustache. 450-473-3836.

101 OFFRES D'EMPLOI

CAMELOTS ADULTES DEMANDÉS: secteurs St-Eustache, Deux-Montagnes, Ste-Marthe. Demandez Marc 438-875-1603.

CAMELOTS DEMANDÉS: demeurant à Ste-Marthe-sur-le-Lac. 514-778-0383.

CAMELOTS DEMANDÉS: Demeurant entre Deux-Montagnes ou Pointe-Calumet. 514-838-4831.

864199_72525_1

RÉSIDENCE ST-EUSTACHE

POUR PERSONNES AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES



RECHERCHE INFIRMIÈRE AUXILIAIRE 4/15
une fin de semaine sur 2
Bienvenue aux retraités
Bienvenue aux finissants

saire selon responsabilités du poste

Envoyer votre CV par courriel
inforesidencesteustache@videotron.ca

Par télécopieur 450-491-5708
Ou téléphonez nous 450-491-4491

61, rue Chénier, Saint-Eustache 450.491.4491
www.residencesteustache.com

P. Massie

PISCINES CREUSÉES

Cherche CHAUFFEURS
Pour transport de neige
camion 12 roues dompeur

Temps plein et sur appel
Jour/ soir/ nuit

Salaire à discuter selon expérience
Possibilité d'emploi à temps plein (Excavation en été)
Patrick **450-818-2570** (laissez un message)
Ou par courriel : **p.massie@piscinespmassie.com**

864179_55402_2

CHAUFFEURS 4B et 5 DE TRANSPORT SPÉCIALISÉ

L'emploi consiste à conduire un minibus scolaire, une berline (camionnette). Nous avons des circuits de disponible sur tout le territoire de l'île de Montréal.

Description de l'emploi:

Aller chercher les enfants à leur domicile et les conduire à l'école.
Entre 7h00 et 9h00 - 14h00 et 16h00

Exigences:

Doit détenir licence 4B et 5

Qualités recherchées:

Responsable, souriant, empathique, patience et débrouillard!

Langues: Français ou Anglais

Nous offrons une opportunité égale d'emploi à tous les candidats

Contactez-nous à partir d'aujourd'hui

8835, boul. Henri-Bourassa Ouest

(entre 9h et 16h)

Ville St-Laurent

ou par fax : (514) 595-6668

apaquette@tebm.ca



857112_73364_1

>4000262.2

Échanges - Vente
en ligne

WWW.110sport.ca



Location - Achat

tél: 450.735.0110

862497_72043_1



**Nous sommes votre
service essentiel
depuis 10 ans,
merci à vous !**

AVIS DE RECHERCHE

- SKI DE FOND - crédit en magasin

ouvert - ouvert - ou vert
durant toute la période des fêtes

**Location et réparation
ensemble pour la saison**

-Ski pour adultes et enfant

-Planches adulte et enfant

-Raquettes à neige

Patins et +

ensembles neufs et d'occasion



Joyeuses Fêtes ! pareil

HEAD

FISCHER

elan

ROSSIGNOL

450 du parc , **Saint-Eustache**

voie de service de la
sortie 11, Arthure-Sauvé

